

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL., Le Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087 CCP 23 313 - Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 17-2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 - 3 mois Fr. 1 - 6 mois Fr. 22 - 1 an Fr. 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève)

Une délégation de la jeunesse suisse en URSS (VII)

La condition ouvrière (suite)

Organisation du travail

L'usine est un monde en soi. Voyons maintenant comment s'organise le travail dans cet ensemble. L'organisation de la production et du travail dans une entreprise soviétique dépend essentiellement de trois organes: l'administration, le syndicat et le parti. Chaque organe a des attributions spécifiques mais tous participent à la gestion de l'entreprise.

L'administration, et notamment le directeur, sont les représentants de l'Etat dans l'entreprise. L'administration est chargée de faire appliquer le plan. Mais elle doit aussi s'occuper des conditions de travail des ouvriers, de la protection du travail, de la sécurité, de la santé, etc. D'autre part c'est elle qui est chargée de la construction et de l'entretien des installations socio-culturelles des ouvriers.

Le syndicat est le défenseur des intérêts des ouvriers. Il est généralement en relation juridique avec l'administration par des conventions collectives. Le syndicat veille à ce que le travail soit correctement effectué. Il a le droit de s'opposer à des licenciements de travailleurs. De même il peut demander qu'un membre de la direction, un contremaître ou un cadre soit déplacé, s'il ne convient pas aux ouvriers. Ses droits théoriques sont donc relativement étendus et l'on peut penser qu'il en use assez largement.

Élément moteur: le parti

Mais il est évident que l'élément vraiment moteur dans l'entreprise reste le Parti communiste. Comme nous disait un responsable local « il n'y a pas une seule question que le parti néglige ». Tout d'abord le Comité d'entreprise du parti est chargé de faire appliquer les décisions du Parti communiste de l'URSS en ce qui concerne la production. Par exemple actuellement le parti doit faire en sorte que la réforme économique en cours soit correctement appliquée. Avec le nouveau système les travailleurs sont intéressés aux bénéfices de l'entreprise puisque ceux-ci sont partiellement distribués sous formes de primes. Pour cela un effort spécial va être mis sur la qualité des produits, sur la rationalisation du travail et l'élevation de la productivité. Ces changements dans les méthodes de production sont sous le contrôle permanent du parti qui dispose à cet effet de commissions spéciales.

Un autre point concerne l'aspect idéologique de son travail. On nous a souvent dit que le parti doit éduquer les citoyens dans l'esprit du communisme. Les organisations de jeunesse (komsomols) sont aussi chargées de cette tâche. Mais on peut se demander à quoi correspond aujourd'hui ce slogan. Car, lorsqu'on demande comment se fait l'éducation marxiste du citoyen invariablement la réponse est: « L'éducation communiste des citoyens se fait dans la vie de tous les jours, puisque notre société est une société marxiste. » Or il est évident que cette formule ne saurait nous satisfaire, d'une part parce que la société soviétique n'a aucun sens de la dialectique et de la critique et d'autre part parce que

le souci majeur de toute la population, parti y compris, est le progrès matériel et l'élevation du niveau de vie.

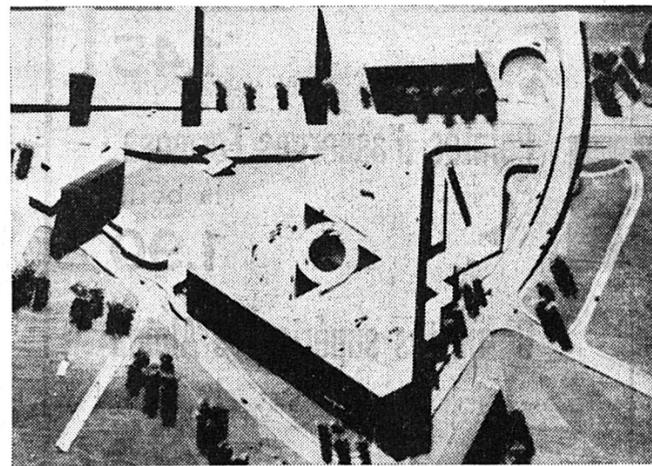
Que les gens veuillent vivre toujours mieux c'est fort louable, mais en même temps il n'y a aucune adaptation de la théorie à la pratique. On en arrive ainsi à avoir un beau vernis idéologique sans rapport avec les orientations effectives du régime.

Les gens se moquent de la politique...

Le seul moyen d'arriver à renouveler la pensée et la philosophie soviétiques, c'est de permettre une discussion aussi large que possible, une véritable confrontation d'idées. Malheureusement ces conditions sont loin d'être remplies, parce qu'il est devenu une habitude que les questions politiques et idéologiques ne sont que du ressort du parti. Tant que les décisions continueront à venir exclusivement d'en-haut, la sclérose de pensée des Soviétiques restera ce qu'elle est.

En fait les gens se moquent de la politique. Cela est grave dans une société qui officiellement est toujours en lutte à l'intérieur contre les éléments bourgeois subsistants, et à l'extérieur contre le capitalisme international. Mais en réalité les gens ne demandent que deux choses: plus de bien-être et la sécurité internationale. Pour les Soviétiques la coexistence pacifique n'est pas un vain mot. La possibilité de réaliser en URSS une société de consommation dépend justement de la sécurité extérieure. C'est bien en fonction d'objectifs matériels internes que l'URSS a perdu sa flamme révolutionnaire et que dans le tiers monde elle est supplantée par la Chine. Claude Auroi.

Genève: un projet qui fait parler de lui



Un projet moderne et téméraire prévoit, pour 1972, l'inauguration d'un centre d'achats à Balexert, près de Genève, capable de recevoir 30 000 clients par jour. Il s'étendra sur 40 000 mètres carrés comprenant des places de stationnement pour 3000 véhicules, des bureaux de poste, de banque et d'agences de voyages, en plus des magasins proprement dits. Ce projet fait beaucoup parler de lui. Notre photo: la maquette montrant la situation du centre d'achats entre les routes Genève-Meyrin, Genève-Cointrin et l'avenue de Pailly.

NOUVELLES SUISSES

GENÈVE: Conférence internationale de l'instruction publique

Jeudi a été ouverte à Genève, au Palais Wilson, la 30^e session de la Conférence internationale de l'instruction publique, convoquée conjointement par le BIE et l'Unesco. L'ordre du jour de cette conférence, à laquelle participent des délégations de plus plus hauts fonctionnaires de l'éducation de quatre-vingt-quatre pays, ainsi que des représentants ou observateurs des organisations internationales, comprend le mouvement éducatif pendant l'année scolaire 1966-1967 sur la base des rapports soumis par les ministères de l'instruction publique, ainsi que l'élaboration d'une recommandation sur la lutte contre la pénurie de personnel enseignant secondaire.

M. Jean Guiton, directeur du secteur de l'éducation de l'Unesco, a apporté, en ce 30^e anniversaire, les vœux du directeur général de cette institution pour le succès des travaux de la conférence. Il relève que c'est aux autorités genevoises et à la Suisse, hôtes du BIE, qu'appartient l'honneur d'avoir encouragé et soutenu cette grande entreprise.

Puis le représentant de l'Unesco

montre notamment que tous les pays, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, savent aujourd'hui que l'enseignement secondaire détermine le rythme de leur développement.

Le professeur Jean Piaget, directeur général du BIE, assisté de son directeur adjoint, M. B. Rossello, souhaite la bienvenue aux délégués au siège de cette institution, exprimant le vœu que le travail qui va se dérouler à Genève jusqu'au 15 juillet soit aussi fructueux et utile qu'il l'a été aux précédentes conférences. Le professeur Piaget montre que la pédagogie n'est pas encore suffisamment structurée pour enthousiasmer plus que quelques rares élites. Des recherches sont encore à faire qui soient de nature à susciter des vocations.

André Chavanne, conseiller d'Etat genevois, chef du Département cantonal de l'instruction publique et président de la délégation suisse, était au nombre des personnalités qui avaient pris place à la tribune présidentielle, pour la séance d'ouverture de cette trentième conférence internationale de l'instruction publique.

Cela s'est passé dans notre pays

ZURICH: Escroce invétéré. — Le Tribunal cantonal zurichois a condamné à deux ans prison un commerçant de 37 ans reconnu coupable d'escroquerie pour plus de 280 000 fr. au total, ainsi que de faux dans les titres et d'autres délits (conduite sans permis et conduite en état d'ivresse). Déjà condamné à quatre reprises, cet homme avait récidivé en 1964 et 1965, obtenant des prêts grâce à de fausses indications, manipulant les comptes de son entreprise, allant jusqu'à contrefaire la signature de sa femme, et finissant par faire faillite.

En 1958 déjà, ce commerçant avait fondé une société qui finit en catastrophe trois ans plus tard, par une faillite de 630 000 fr. Son père couvrit la dette en engloutissant toute sa fortune, mais une nouvelle faillite fut prononcée en 1963, avec cette fois un découvert de 1 800 000 fr.

BERNE: Hommage. — Jeudi, à eu lieu, à l'Université de Berne, une manifestation commémorative en l'honneur du professeur Theodor Kocher, savant et chirurgien célèbre qui,

en 1909, reçut le Prix Nobel de médecine pour ses éminents travaux, notamment dans l'étude de la physiologie de la glande thyroïde. Il fut également le créateur de la chirurgie des goitres.

FRIBOURG: Congés scolaires. — Actuellement, les écoles de la ville de Fribourg travaillent toute la journée du samedi, mais ont congé toute la journée du jeudi. La question s'est posée de savoir s'il ne conviendrait pas de donner congé le samedi aux écoliers. Cependant, personne n'est disposé à abandonner le congé du jeudi en guise de compensation. D'autre part, si les écoliers n'étaient libérés que le samedi après midi, tout en gardant leur congé du jeudi, il serait nécessaire de compenser cet après-midi à un autre moment de la semaine. Le Conseil communal de Fribourg a décidé de maintenir le système du congé hebdomadaire du jeudi.

CHATEAU-D'ŒX: Chute mortelle. — Un échafaudage s'étant écroulé, trois ouvriers électriciens travaillant à la construction d'un chalet, à la

Lécherette, lundi, furent précipités au sol. L'un d'eux, M. Pasquier, chef moutonier aux Entreprises Electriques Fribourgeoises, a succombé à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut.

GENÈVE: Des logements pour le tiers monde. — Un groupe consultatif de vingt-huit membres tient séance, jeudi et vendredi, à Genève, pour discuter des moyens d'accroître les capitaux et les ressources destinés à des programmes de logement et d'équipement collectifs dans les pays en voie de développement.

VALAIS: Pour un aménagement du territoire en matière de tourisme. — Un problème intéressant a été soulevé au cours de la récente session du Grand Conseil valaisan par plusieurs députés, notamment M. J.-P. Clivaz, de Montana-Crans, auteur d'un postulat en la matière, au sujet des conséquences de l'extension prise par maintes stations. Les signataires du postulat demandent au gouvernement de déposer un projet de révision de la loi sur les constructions afin d'autoriser les communes à prendre les mesures nécessaires pour assurer et sauvegarder le développement rationnel de leur territoire dans le domaine touristique surtout. Le Valais en effet ne dispose actuellement d'aucune base légale clairement établie permettant l'institution de zones réservées à la pratique des sports touristiques et plus particulièrement du ski. Les députés demandent à l'exécutif de suivre l'exemple donné par les cantons de Vaud, Grisons et Fribourg notamment qui ont introduit dans la loi sur la police des constructions des dispositions permettant d'agir légalement dans les cas précités.

On reparle de l'affaire Fentener

Par décision de la Police fédérale des étrangers — on s'en souvient — le ressortissant américain H.-L. Fentener van Vlissingen et sa famille s'étaient vu fixer un délai pour leur départ de Suisse. Un recours formé par Fentener avait été rejeté par le Département fédéral de justice et police. En même temps, il lui était signifié qu'il devait quitter la Suisse et qu'il lui était interdit d'y revenir. Quant au délai de départ imparti à M^{me} Fentener et à ses enfants, il pouvait être prolongé si elle en exprimait le désir. A la fin de 1966, Fentener déposa une requête demandant que l'affaire soit réexaminée. Cette requête fut repoussée vers la fin de juin de

cette année, du fait que les raisons qui furent indiquées lors du recours par les autorités étaient toujours valables. Il y a quelques jours, Fentener envoya un télégramme à M. von Moos, conseiller fédéral, chef du Département de justice et police, le priant de lui accorder un entretien personnel, étant donné que sa famille était menacée d'être expulsée à son tour. On apprend que les autorités du canton de Vaud et la commune de Saint-Sulpice ont, en effet, avisé les membres de la famille Fentener qu'ils devaient quitter la maison de Saint-Sulpice d'ici au 10 juillet, sans quoi des mesures d'évacuation seraient prises.

Zurich: Ces «dames» provoquent trop de bruit...

Ces derniers temps, les habitants de certains quartiers se sont plaints à maintes reprises du bruit nocturne provoqué par les prostituées et par les automobilistes à leur recherche.

Comme la police n'a pas pour tâche de redresser la morale et les mœurs, et qu'au surplus la prostitution en elle-même n'est pas punissable (mais seulement ses «excès», comme l'attentat à la pudeur ou l'activité des souteneurs), la force publique va agir par le biais de la protection du repos nocturne des habitants.

Dès maintenant, toutes les personnes en quête d'aventure galante qui se montreront trop bruyantes dans les rues de Zurich seront portées dans un registre et recevront un avertissement, pour être éventuellement punies en cas de récidive. En fait, la solution zurichoise ressemblera à celle déjà appliquée en Allemagne: les prostituées ne pourront «travailler» que dans des zones strictement délimitées.

L'indice des prix à la consommation

L'indice suisse des prix à la consommation s'inscrivait à 103,9 points à fin juin 1967 (septembre 1966=100) et dépassait dès lors de 0,7% le niveau atteint au terme de mai (103,2).

L'évolution s'explique par des hausses de prix sur quelques denrées alimentaires et avant tout par un renchérissement sensible de l'huile de chauffage.

Les calculs de l'ancien indice (base 100 en août 1939) selon la méthode chaîne ont abouti au chiffre de 234,7 points pour la fin du mois de juin. Par rapport au résultat obtenu un an auparavant (225,0), la progression se monte à 4,3%.

COOP à deux pas de chez moi = économie de temps et d'argent !

Cocktail de fruits Exotic
1/2 boîte
1.45

Pointes d'asperges Formosa
la boîte
1.90

Cornettes supérieures Alpina
le paquet
-.95

samedi à **Bel-Air**
Grand-Pont
Place-d'Armes
Serre 43
et au **Locle**
à **Jeannerets 37**
et **place du Marché**

Poulets au grill
la pièce
4.80

Bière
Boxer
le litre + verre
-.90

Sélect
le 1/2 litre + verre
-.60

Spaten
la bouteille
1.20

Jus de pommes COOP
le litre + verre
1.—

et avantage unique de la Coop : 6 % de ristourne

La Chaux-de-Fonds, Le Locle et environs

Du 5 au 18 juillet

KÖNIG-TAPIS

SOLDE

DANS SES 2 MAGASINS

au bas du **Petit-Chêne 27** (Tél. 22 55 41)

22, place St-Laurent (Tél. 22 58 41)

ORIENT - MOQUETTES - BERBÈRES

MILIEUX - TOURS DE LITS - DESCENTES - PLUS DE 300 COUPONS

PROFITEZ DES GROS RABAIS D'ÉTÉ

VOYEZ NOS VITRINES

Lausanne

A. König & Co



COOPÉRATIVE DU BATIMENT

Maçonnerie — Peinture — Menuiserie
Charpente — Travaux publics

Tél. 2 56 56
YVERDON

YVERDON
Buffet CFF
M. Criblet-Ferrer

Tél (024) 2 49 95

3
spécialités

- ☆ Les filets de perches aux morilles
- ☆ Gratin de fruits de mer
- ☆ La paella du Liceo de Barcelona

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT

Page des jeunes

Faites un grand filet

Ce filet vous rendra service pour transporter vos petites et vos grosses balles pendant les vacances.

Vous le porterez sur l'épaule, car il est trop grand pour le porter à la main. Prenez du coton non blanchi et un crochet correspondant à la grosseur du brin de coton. Vous n'avez que des mailles chaînette à faire et des doubles-bridés ordinaires.

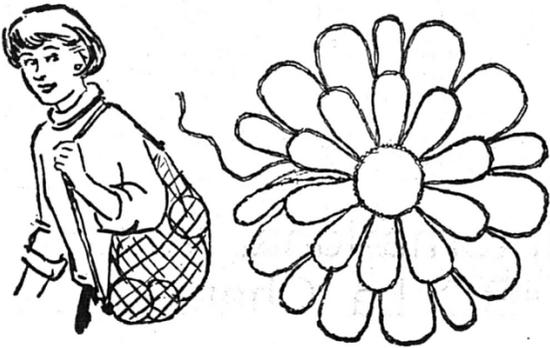
Montez dix mailles chaînette et fermez le cercle. Crochetez ensuite dix mailles chaînette et une double bride

sin vous montre comment le travail commence.

Le troisième rang est croché de la même manière.

Ensuite, quand le filet est assez large, ne crochetez plus qu'une boucle au milieu de chaque boucle du rang précédent.

La bandouillère est faite au point de chaînette, à la longueur voulue. Revenez en crochant une double bride dans chaque maille chaînette.



dans chaque maille chaînette autour du cercle, pour avoir dix boucles de dix mailles chaînette autour du cercle.

Au tour suivant, et pour les autres tours, continuez à faire des boucles de dix mailles chaînette. Crochetez une boucle au milieu de la première boucle du rang précédent, puis deux boucles sur la deuxième boucle du rang précédent, deux boucles encore sur la boucle suivante, une dans la quatrième, deux dans la cinquième, et ainsi de suite, tout autour. Le des-

si vous avez des petits cailloux plats, vous ferez un joli bracelet. En plus des cailloux — il en faut sept, environ — il faut une bande de peau de 4 à 5 mm. de large et de 60 cm. de long. La longueur dépend de la forme et de la grandeur des pierres; aussi est-ce à vous de voir ce qu'il faut exactement. Peut-être un peu plus long que ce que nous vous

Passez la bride obtenue dans les dix premières boucles que vous avez crochétées, tendez la cordelière pour avoir les bouts de même longueur. Passez-les tous les deux dans la même boucle dans le dernier tour au-dessus du filet, puis passez un bout dans les boucles d'un côté et l'autre dans un même nombre de boucles de l'autre côté, et enfin cousez les deux bouts ensemble.

Ce filet spacieux vous sera utile pour transporter des tas de choses en vacances ou quand vous irez nager.

Instruments de rythme

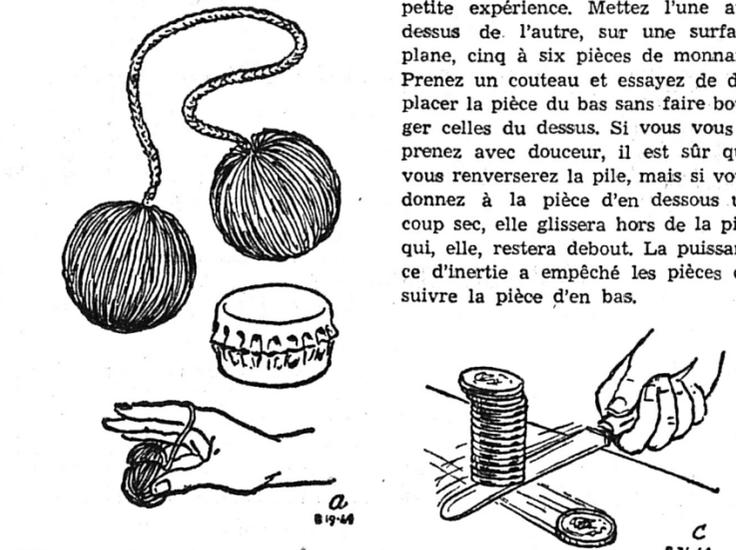
Les deux petites boules de laine que vous voyez ici, attachées ensemble, constituent un instrument de rythme fort simple. Pour le faire, il ne vous faut qu'un peu de laine, deux capsules de bouteille pour chaque boule et quelques petits cailloux ou des perles.

Mettez les cailloux ou les perles entre les deux capsules, comme le montre notre dessin. Enlevez d'abord le plastique ou le bouchon qui se trouve à l'intérieur de la capsule. Enroulez de la laine autour des deux capsules jusqu'à ce que vous obteniez une boule de la grosseur d'une balle de tennis. Arrêtez la laine avec une aiguille à repriser, mais laissez pendre un bout.

Faites la deuxième boule de la même façon — mais l'effet sera plus joli si vous employez une laine de couleur différente.

Crochetez une cordelière de 15 cm. de long; cousez à cette cordelière le bout libre de chaque boule de laine. Voici l'instrument prêt à l'emploi.

Pour vous en servir, passez la cordelière au-dessus des trois doigts du



milieu, en laissant le pouce et l'auriculaire libres pour marquer le rythme.

Le dessin vous montre comment faire partir la pièce.

Un bracelet pour les jeunes filles

Si vous avez des petits cailloux plats, vous ferez un joli bracelet.

En plus des cailloux — il en faut sept, environ — il faut une bande de peau de 4 à 5 mm. de large et de 60 cm. de long. La longueur dépend de la forme et de la grandeur des pierres; aussi est-ce à vous de voir ce qu'il faut exactement. Peut-être un peu plus long que ce que nous vous

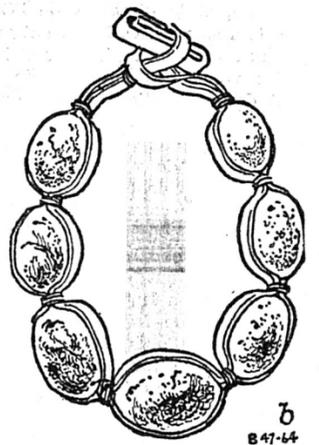
disons. Il faut encore de la colle et deux mètres de fil de cuivre.

Mettez la bandelette double. A 1,5 cm. de la pliure, enroulez du fil de cuivre de façon à former une petite boucle. Servez-vous de pinces ou d'une vieille paire de ciseaux pour couper le fil.

Collez les deux bandes autour du premier caillou; enroulez le fil de cuivre de l'autre côté, comme vous venez de le faire; collez le caillou suivant, etc. Quand le dernier caillou est collé, il doit rester assez de bande de peau de façon à pouvoir former une boucle pour fermer le bracelet. Sinon, vous devez prendre une bandelette plus longue. Faites un petit bloc de cuir, passez-le dans la première boucle que vous avez faite et collez.

Si vous n'avez pas de cailloux — qui, soit dit en passant, seront du plus bel effet, si vous avez pris soin de les couvrir, au préalable, d'une couche de laque — vous pouvez employer de

grandes perles longues en bois ou en plastique et vous en servir de la même manière. Les trous dans les perles seront cachés par la bande de peau.



On peut étudier l'astronomie de l'intérieur

Un petit planetarium permet d'étudier les étoiles dans le ciel sans avoir besoin de sortir de chez soi pour aller les voir. On s'assied à une table et on tourne des boutons et on voit alors un écran qui montre le ciel jour et nuit. On peut aussi bien voir un ciel ensoleillé tout bleu, ou un ciel avec du soleil et des nuages — ou encore la lune et les étoiles ou une nuit sombre. Les corps célestes reçoivent leur lumière de trois petites batteries de poche.



Un couteau à lame chauffante



On se sert de plus en plus d'aliments surgelés. Mais il est difficile de couper des filets de sole ou un rôti quand on ne veut utiliser qu'une part du paquet. Pour faciliter la vie des ménagères et des cuisiniers, les Américains viennent d'inventer un couteau spécial. La lame peut être chauffée à l'électricité au moment de l'emploi et ainsi, grâce à la chaleur, le couteau peut trancher facilement dans le bloc glacé.

Un nouveau water-polo

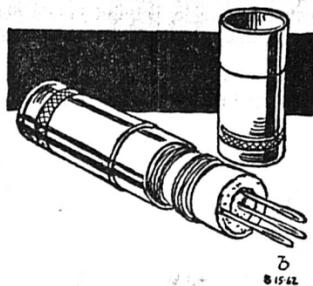
Quand vous irez à la piscine ou bien quand vous serez au bord de la mer, en eau profonde, vous pourrez vous amuser franchement avec des balles de ping-pong. Chaque joueur dispose d'une balle et met les mains derrière



le dos. Décidez d'où on part et où on doit arriver et voyez alors qui arrivera le premier à souffler sa balle sur la surface de l'eau jusqu'à la ligne d'arrivée. On ne peut jamais toucher la balle; il faut souffler dessus tout le temps.

Un étui à coudre pour le voyage

Avec un étui de rouge à lèvres vide, vous ferez un étui à coudre qui vous rendra service en voyage.



Nettoyez soigneusement l'étui. Prenez un morceau de nylon mousse — à une vieille éponge, par exemple. — Roulez-le et entourez-le d'un morceau de papier raide.

Ce rouleau doit avoir la même longueur que l'étui quand on en a enlevé le couvercle. Il ne doit pas remplir complètement l'étui, parce que vous devez pouvoir enrouler du fil autour.

Quand c'est fait, mettez le nylon mousse dans l'étui et enfoncez dedans les aiguilles. Quand vous avez remis le couvercle, l'étui à coudre est terminé.

UN TOUR AVEC DE LA CELLOPHANE

La prochaine fois que vous recevrez encore quelque chose entouré de cellophane, essayez le tour suivant; pliez un morceau de cello-

phane comme le montre le dessin et demandez à vos amis de le couper en partant de la pliure. Quand ils se seront tous avoués vaincus, vous reprendrez le morceau de cellophane, vous l'ouvrez, vous le pliez à nouveau et vous coupez en deux, comme sur le dessin.

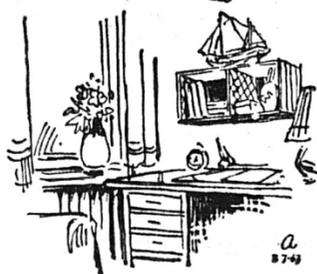
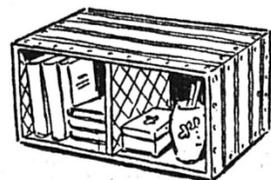


Voici pourquoi vous réussissez: avant de donner la cellophane à vos amis, vous avez pris soin de faire un petit trou dans le côté avec une épingle. Vous voyez le trou en figure 1. Quand ce sera votre tour de déchirer le morceau, veillez bien à mettre le trou à la pliure, figure 2. Alors, c'est très facile de couper en deux. Faites la pliure au centre, mais dans la direction opposée à la première pliure.

Une bibliothèque pour notre chambre

C'est une bibliothèque fort modeste, mais qui vous rendra néanmoins service. Vous la ferez avec une caisse à oranges et elle ne vous coûtera pratiquement rien.

Tout ce que vous avez à faire, c'est de recouvrir la caisse avec du plastique. Fixez-le avec des punaises; ne vous servez pas de pâte ou de colle, car le bois est trop rugueux. Si vous suspendez vos rayons, veillez à faire un ouvrage solide. Faites des trous dans le fond de la caisse et dans le mur également; mettez des chevilles dans le mur pour faire tenir les vis solidement.



Quel est ce quatuor célèbre?

Vous avez peut-être déjà deviné de qui il s'agit, sinon remettez les lettres en ordre et vous le saurez.

Réponse: «The Beatles».

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Vendredi 7 juillet

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Situation internationale. 19.35 Millésimus. 20.00 Magazine 67. 21.00 Orch. de chambre. 22.30 Inf. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Un Lacustre en Pierre polie», feuilleton. 20.30 Optique de la chanson. 21.00 Poésie. 22.00 Refrains et chansons pour la nuit. 22.30 Rythmes et folklore américains.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 «Zoo», comédie. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Magazine récréatif. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Chœur et orch. symphon. 20.15 Gala. 21.45 Solistes célèbres. 22.15 Inf. 22.25 Dansons.

Samedi 8 juillet :

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 8.05 Route libre. 9.00, 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 9.45 Les ailes. 10.45 Le rail. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.45 Inf. 12.55 «Un Lacustre», feuilleton. 13.05 Demain dimanche. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Vient de paraître. 14.45 Le Chœur de la Radio. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Le temps des loisirs.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique. 14.00 Euro-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00. 6.20 Orchestre philharmonique de New York. 7.10 Jardinage. 7.15 Nouveautés

musicales. 7.30 Pour les automobilistes. 8.30 La Nature, source de joie. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Orch. 11.05 Le podium des jeunes. 11.35 Ensemble à vent. 12.00 Chœur. 12.30 Inf. 12.40 Commentaires. 13.00 Départ en mus. 14.00 Chronique de politique intérieure. 14.30 Jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Concert pop.

A la TV romande

Vendredi 7 juillet

18.45 Bulletin. 18.50 «Les Créatures du Bon Dieu», film. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Manon des Sources», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Par l'Amour possédé», film. 22.25 Téléjournal.

Samedi 8 juillet :

14.00 Championnat international de tennis.

A la TV française

Vendredi 7 juillet

1re chaîne. — 16.00 Tour de France. 16.45 Tennis. 19.20 Bip et Véronique chantent. 19.25 «Salle 8», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Tour de France. 20.40 Cinq colonnes à la une. 22.40 A vous de juger. 23.20 Actualités.

2e chaîne. — 19.55 Actualités. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Théâtre d'aujourd'hui. 22.30 Actualités. 22.40 Technocrates et politiques.

Samedi 8 juillet :

1re chaîne. — 11.10 Formation professionnelle. 12.30 Sept et deux. 13.00 Actualités. 13.20 Je voudrais savoir. 14.00 Bonne conduite. 14.45 Tennis.

Le développement de la Caisse suisse de voyage

A la Maison suisse des transports, à Lucerne, s'est tenue, sous la présidence du professeur W. Hunziker, la 27^e assemblée générale ordinaire de la Caisse suisse de voyage. Le président du Conseil communal, M. F. Stadelmann, et le directeur de l'Office du tourisme, M. O. Fries, ont apporté aux nombreux sociétaires et invités les vœux des autorités de la ville et des associations touristiques. Dans un exposé consacré aux problèmes qui se posent actuellement à la Caisse suisse de voyage, M. Hunziker mit en évidence les relations existant entre la caisse et l'évolution générale qui se poursuit dans le domaine du tourisme. Depuis 1950, cette évolution a surtout été caractérisée par une expansion tant en ce qui concerne les taux de fréquentation que les rendements. Particulièrement importante pour le tourisme social et la Caisse de voyage est l'évolution des taux de fréquentation dans le secteur de l'hôtellerie complémentaire, qui englobe les chambres privées, logements de vacances, places de camping, auberges de jeunesse, etc. Ces logements et installations, dont la capacité totale est d'environ 286 000 lits et places, ont enregistré approximativement 19 millions de nuitées. Cet accroissement des taux de fréquentation réclame également de la Caisse de voyage un effort de modernisation et de rationalisation. Il a déjà été tenu compte de ces nouvelles exigences par la création des chèques Reka de 5 et de 10 fr., qui ont rapidement bénéficié de la faveur du public, ainsi que par l'automatisation des services de comptabilité et de caisse. En sus de ces efforts visant à faciliter

l'exploitation, il s'agit également de développer les programmes d'encouragement aux vacances. Si la priorité continue d'être accordée aux vacances familiales, la Caisse de voyage va étendre son programme d'encouragement aux vacances pour la jeunesse et les personnes âgées. Le directeur W. Abplanalp souligna spécialement, dans sa rétrospective sur l'activité de la caisse en 1966, l'étroite collaboration existant entre les différents dépôts de titres de paiement Reka et la caisse. Au cours de l'année écoulée, les quelque 250 000 membres ont acheté pour 59 millions de francs de chèques Reka et de timbres de voyage. Des rabais de 8 millions de francs au total ont été accordés sur ce montant par la caisse et des tiers. Ainsi que le prouve l'expérience, 80% des titres de paiement vendus sont utilisés pour des vacances et des voyages en Suisse. Le rapport de gestion, les comptes pour 1966, équilibrés avec 4,1 millions de dépenses et autant de recettes, ainsi que le bilan, qui a atteint 41,7 millions de francs, ont été approuvés à l'unanimité et décharge a été donnée à l'administration. MM. H. Waser et W. Bürgi ont été élus membres de l'administration.

Chronique de Saint-Imier

NOUVEAUX BACHELIERS. — M. A.-P. Fluckiger a obtenu ce titre (section commerciale) à Martigny, alors que MM. Ph. Chappuis et N. Moser (section scientifique) et M. Braun (section littéraire) le gagnaient au Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Félicitations.

Vendredi 7 septembre

Tout son visage était bronzé, et ses mains, et ses bras (elle a travaillé à la campagne). Et quand elle m'a vu, il me semble qu'elle m'a souri.

Dans ces moments-là, je perds un peu la tête, je me mets à dire des bêtises, que me suggère mon mauvais ange, si bien que tout le bénéfice que je pourrais tirer de sa bienveillance est ruiné. Je voudrais lui dire que je l'aime, que je la trouve jolie, et encore, que je l'aime : les mots ne sont plus là, du moins pas ceux qu'il faudrait. (Tout de même, l'hiver passé, je l'ai embrassée une fois. Elle avait accepté, par miracle, de m'accompagner à une soirée. Alors, après un petit repas, il y a eu des jeux, et nous avons dansé. Je ne danse pas très bien, ce qui m'enlève beaucoup de mon plaisir, parce que je crains de l'importuner. Mais voilà que tout à coup, les lampes se sont éteintes (et tout bête que je suis, j'ai fini par comprendre qu'on l'avait fait volontairement), je me suis trouvé serré contre elle, et je l'ai embrassée. Quand la lumière est revenue, nous avons recommencé à danser. Elle avait « l'air de rien », et pour une fois, je suis parvenu à me taire. Voilà, c'est tout. C'est mon plus beau souvenir, et parfois il me semble que jamais plus, je ne l'aurai dans mes bras. (Et puis, je ne veux pas. Je veux l'aimer purement, « Mon vieux, tu es complètement « ciré », elles ne demandent que ça, me disait L. Seulement, il faut savoir les faire jouir. » — Ignoble ! — Et peut-être qu'Honoré dirait la même chose, mais, il ne le pense pas vraiment.)

Nous avons parlé de nos vacances. Une fois de plus, j'ai eu le sentiment que j'avais perdu mon

Cyclisme Tour de France: le maillot jaune change d'épaules

Domination actuelle de l'équipe de France

A Strasbourg, sur le circuit de la place de l'Etoile, le Britannique Michael Wright, qui habite en Belgique, a pris le meilleur sur ses six compagnons d'échappée, notamment sur des sprinters réputés comme Van den Bergh, Van der Vleuten et Van Neste. Michael Wright, espérant d'ailleurs terminer parmi les premiers, avait pris la peine d'étudier le circuit de Strasbourg. Aussi, il déclara à la télévision: « Quand on n'est pas le plus fort, il faut être le plus malin. » A l'issue de cette septième étape, Metz-Strasbourg, le néophyte français Raymond Riote (27 ans), membre de l'équipe de France, a détrôné son coéquipier Roger Pingeon de la première place du classement général. Avant l'étape du Ballon d'Alsace, Riote compte 38 secondes d'avance sur Pingeon.

En se classant troisième de l'étape, Raymond Riote a fait coup double. En effet, il a non seulement endossé le maillot jaune mais il a également ravi le maillot vert au Hollandais Karstens. Ainsi, l'équipe de France compte dans ses rangs le leader des deux classements individuels. Elle est également la seule formation nationale à avoir deux hommes dans les dix premiers du classement général. Cette étape a été marquée par la disparition de Rick Van Looy.

La course des Suisses. — Une fois de plus, les poullains de Ferdj Kubler ont terminé dans le peloton. Néanmoins, certains d'entre eux commencent à être fatigués, notamment Brand et Vifian.

Au cours de cette étape, Rudolf Hauser n'a guère été à l'aise. Il a mal à un genou (elongation) et il pédale pratiquement avec une seule jambe. Lâché dans le premier col, il revint mais fut distancé une seconde fois. Dans la descente, il combla son retard en compagnie de rouleurs. Dans le deuxième col, il fut lâché à cinq reprises mais revint quatre fois. Dans la descente, très courageux, il effectua un excellent retour. A l'arrivée, il ne cachait pas ses craintes au sujet du Ballon d'Alsace, qui, pour certains,

représente une difficulté du genre des pavés du Nord.

Avec les premiers gains — trois équipes ont gagné moins que la Suisse — le moral revient. Jeudi, Binggeli et Pfenninger ont tenté de se glisser dans des échappées (en début de course) mais celles-ci furent neutralisées par les Français.

Décisions du jury. — Karstens (Hollande) a été déclassé de la 9^e à la 116^e place pour n'avoir pas tenu sa ligne lors du sprint. Il est frappé de 30" de pénalisation et perd de ce fait son maillot vert. Zimmermann et Cadiou 1^{er} de pénalisation et 25 fr. d'amende pour abri momentané derrière voiture. Lasa: 1^{er} de pénalisation et 100 fr. d'amende pour poussette envers Jimenez lors de la sixième étape.

Classement officiel de la septième étape, Metz-Strasbourg (205 km. 500):

1. Wright (Grande-Bretagne), 5 h. 46' 23" (avec bonification 5 h. 46' 03"); 2. Van den Bergh (Belgique), même temps (avec bonification 5 h. 46' 13"); 3. Riote (France), même temps (avec bonification 5 h. 46' 18"); 4. Lopez-Rodriguez (Espagne); 5. Van der Vleuten (Hollande); 6. Jacquemin (Djables); 7. Van Neste (Belgique), même

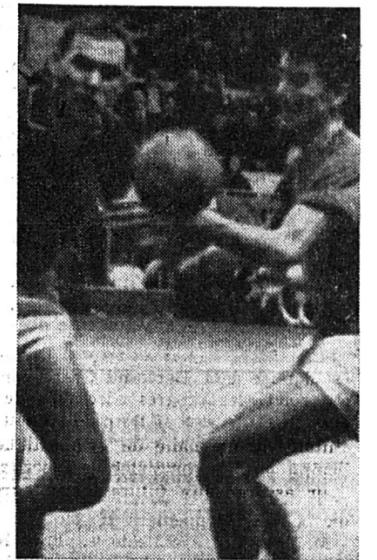
temps; 8. Reybroeck (Diables), 5 h. 47' 42"; 9. Karstens (Hollande); 10. Grain (Coqs); 36. Ruegg (Suisse); 39. Schleck (Luxembourg); 47. Binggeli (Suisse); 49. Blanc (Suisse); 50. Spuhler (Suisse); 84. Hauser (Suisse); 105. Vifian (Suisse); 109. Schutz (Luxembourg); 114. Brand (Suisse), même temps.

Est arrivé hors de délais Lawrie (Grande-Bretagne); a abandonné Van Looy (Belgique). Moyenne du vainqueur: 35 km. 596.

Classement général: 1. Riote (France), 35 h. 53' 21"; 2. Pingeon (France), à 38"; 3. Polidori (Primavera), à 1' 14"; 4. Van der Vleuten (Hollande), à 2' 48"; 5. Letort (Bleuets), à 3' 13"; 6. Ignolin (Bleuets), à 3' 49"; 7. Peffgen (Allemagne), à 3' 54"; 8. Spruyt (Belgique), à 4' 44"; 9. Manzanera (Espagne), à 4' 45"; 10. Garcia (Espagne), à 4' 54"; 11. Schleck (Luxembourg), à 5' 28"; puis 52. Ruegg (Suisse), à 8' 01"; 81. Vifian (Suisse), à 9' 37"; 83. Binggeli (Suisse), à 9' 41"; 86. Schutz (Luxembourg), à 9' 45"; 91. Brand (Suisse), à 10' 03"; 92. Pfenninger (Suisse), à 10' 08"; 106. Spuhler (Suisse), à 11' 11"; 107. Blanc (Suisse), à 12' 13"; 114. Hauser (Suisse), à 16' 56".

Un international yougoslave au HBC La Chaux-de-Fonds

Le Handball-Club La Chaux-de-Fonds pourra compter pour sa prochaine saison sur un nouvel entraîneur-joueur yougoslave qui fit partie de l'équipe championne de Yougoslavie 1964-1965, RK Nedvescak. Elément de valeur, Nadel Pavlovic, tel est son nom, est considéré comme un des meilleurs joueurs de son pays et d'Europe. Nul doute que cet élément sera un sérieux renfort pour le Handball-Club La Chaux-de-Fonds, et cela nous promet de belles satisfactions. Notre photo: Une phase du dernier match international des cham-



pionnats du monde Suisse-Yougoslavie où cette dernière s'était imposée par le score de 26 à 11. Alco.

Une convention de libre passage entre institutions de prévoyance

Le 30 juin 1967, l'Union centrale des associations patronales suisses, d'une part, et l'Union syndicale suisse et la Fédération des sociétés suisses d'employés, d'autre part, ont conclu une convention concernant le libre passage entre institutions de prévoyance en faveur du personnel. D'autres associations d'employeurs et de travailleurs peuvent adhérer à la convention. Ainsi, du côté des employeurs, l'Union suisse du commerce et de l'industrie et, du côté des travailleurs, l'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques, ainsi que l'Union suisse des syndicats autonomes, l'ont également signée. La convention a pour but de promouvoir le développement de la prévoyance en faveur du personnel sur le plan des entreprises et sur le plan des organisations et d'assurer d'une manière équitable au travailleur changeant de place la protection des mesures de prévoyance dont il bénéficiait. La convention prévoit que les associations signataires interviennent auprès de leurs membres pour que les institutions de prévoyance des entreprises

et des associations soient organisées de telle manière qu'en cas de dissolution du contrat de travail, le travailleur bénéficie, en plus des contributions qui doivent éventuellement lui être versées en vertu de l'article 343 bis CO, d'une « prestation de libre passage » prélevée sur les contributions de l'employeur. Les conditions auxquelles le travailleur pourra bénéficier des contributions de l'employeur, le montant de ces contributions dépendant de la durée de l'affiliation à l'institution de prévoyance, ainsi que le cercle des bénéficiaires feront l'objet d'une réglementation sur le plan de chaque branche. Non seulement la prestation de libre passage, mais également les contributions versées par le travailleur devront rester affectées à la prévoyance.

Les associations signataires de la convention créent une commission paritaire qui a pour tâche de faire mieux connaître la notion de libre passage, de faciliter son application et d'étudier les questions de principe concernant ces problèmes.

Football

Baeni reste fidèle aux couleurs chaux-de-fonnières

Le Comité directeur du F.-C. La Chaux-de-Fonds annonce les transferts suivants:

Départs: Kurt Sutter et Kurt Tholen (F.-C. Lucerne) et Daniel Martin (Monthey). Arrivées: Michel Silvant (prêté par Porrentruy, acquis définitivement) et Andreas Frankhauser, ex-entraîneur du F.-C. Moutier. Entraîneur: Jean Vincent, ex-international français. Delay et Baeni évolueront encore la saison prochaine à la Charrière.

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

84

Jeudi 6 septembre (suite)

Et puis aussi de honte, à me voir tellement occupé de moi-même (alors que partout dans le monde, les garçons de mon âge meurent par milliers, et beaucoup, je pense, avant d'avoir rencontré, avant d'avoir connu leur Claire... Moi, j'aurais tout de même eu cela !), à me voir tellement occupé à geindre et à me plaindre. Il est vrai que le positif, je ne le note pas (et ce n'était pas mon but en commençant ce journal): mes examens terminés, et peut-être l'amitié des gosses, non pas celle que je leur donne, mais celle que j'en reçois.

Noter encore ceci: je n'ai pas peur de la mort, ni ne craindrais de me faire tuer, si je pouvais combattre librement, pour une cause que j'aurais choisie. Assez différent malgré tout de Kurt et de Heinz. Différent d'il y a quelques mois? Demain, je revois Claire.

été, tandis qu'elle avait travaillé, rendu service, trouvé le moyen de rencontrer un tas de gens, de se lier avec eux, de vivre, en un mot, Splendeur de l'été: qu'est-ce que cela veut dire pour celui qui est stérile?

Samedi 8 septembre

Cet après-midi, séance d'éclaireurs, comme quand j'étais petit. Seulement ce que je n'aimais qu'à moitié autrefois, c'est ma plus grande joie aujourd'hui. Pourquoi? Sans doute parce qu'alors j'étais toujours en train d'avoir peur (des autres, de ce qui pourrait m'arriver, etc.), tandis que maintenant, tout au contraire, ce n'est qu'avec eux que je me sens en sécurité.

C'est la première fois que je les revoyais, eux aussi, depuis le camp. Au retour, Donald Duck m'a accompagné jusqu'à la maison pour m'emprunter un livre. Il me rapportait « Tom Brown », que je lui avais prêté.

— Ça t'a plu ?
— Ouais... (il n'avait pas l'air convaincu.)
— Tu n'es pas très enthousiaste. L'autre jour, tu m'as dit que tu aimais bien !
— Ouais, le début, c'est pas mal, mais ensuite, il se repent !

Il en parlait comme d'une trahison, et il est vrai que moi aussi, lorsque j'avais son âge, je préférais les premiers chapitres, ceux où Tom faisait sottise sur sottise, et recevait le fouet !

— Tu aimes mieux les durs ?
— Mais non, mais c'est une poule mouillée, avec toutes ces combines de jamais faire une blague, même pas marauder, et puis des prières, des trucs en latin, qu'on n'y comprend rien...

— Ça va. On tâchera de trouver mieux cette fois. Tiens, en voilà un qui te plaira.

Je lui ai passé l'« Hôtel de Niorre ». Il se méfiait bien un peu (à cause du titre, qui ne lui disait rien), mais quand il a vu qu'il y avait une suite: « Une Infernale Machination », « Calvaire d'Innocents », « Guerre des Vautours », et le reste, il a fini par l'empocher.

Puis est parti, non sans m'avoir envoyé un coup de poing, pour me marquer son affection.

Mardi 12 septembre

Encore plongé dans les « Thibault ». Tous les livres dont Martin du Gard parle, j'ai envie de les lire; il me semble qu'ils contiennent quelque secret majeur. Ainsi pour l'« Oncle Vania », de Tchekhov, que j'ai eu mille peines à identifier (rien n'indiquait d'où était tirée la citation, la petite phrase que Jacques se répète au moment de quitter Paris: « Mais patience, oncle Vania, patience. Nous nous reposerons... »), puis à trouver en bibliothèque. Après quoi, horriblement déçu: les lignes extraites étaient les seules émouvantes, le reste confus et ennuyeux. Ainsi encore pour les « Leaves of Grass » de Whitman, que je découvre chez un revendeur et où je relis tout le poème dont Jacques cite le début: « Afoot and light-hearted I take to the open road... » Assez merveilleux, tout de même, quoique les autres chants me touchent moins. Honoré les lisait en cachette, je m'en souviens, assurant que Whitman, Saint-John-Perse et Longfellow étaient les plus grands poètes qu'il y ait jamais eu. Et longtemps nous l'avons soupçonné d'inventer des noms farce, pour se moquer de nous !

NEUCHÂTEL: LES CENT ANS DE L'ÉCOLE NORMALE

C'était mercredi, comme nous l'avons brièvement annoncé, la célébration du centenaire de l'École normale. Une cérémonie solennelle s'est déroulée à la Collégiale, avec concert d'orgue et participation du chœur des étudiants et d'une classe de la Maladière. Le pasteur G. Borel ouvrit la cérémonie. M. Gaston Clottu, chef du Département de l'Instruction publique, fit l'historique de l'école.

En 1833, les autorités déclaraient qu'une école normale n'était pas nécessaire, les instituteurs remplissant dignement leurs fonctions. En 1865, changement d'attitude: une école normale est nécessaire pour préparer nos instituteurs à leurs tâches d'éducateurs. Les instituteurs sont préparés par diverses écoles aux Montagnes, à Granchamp, à Pesieux. Le brevet de connaissances leur est attribué après deux ou trois ans de cours. Un brevet d'aptitudes leur sera décerné après quelques années de pratique. L'École normale trouve enfin une maison pour elle par l'acquisition de la Petite-Rochette. Des remerciements doivent être adressés aux autorités, au Grand Conseil et au peuple qui a consenti à faire les sacrifices nécessaires.

M. J. Decoppet, président du Grand Conseil, s'associe au chef du département pour adresser des remerciements à tous ceux qui ont assuré ainsi le développement de l'Instruction dans le canton.

L'abbé J. Piccand apporte les souhaits et les vœux de l'Eglise catholique.

Enfin, M. J.-M. Zaugg, directeur de l'École normale, dit sa reconnaissance pour le bel immeuble que l'Etat a acheté pour y loger d'École normale. M. Zaugg se dit persuadé que les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement trouveront là un foyer où ils reviendront avec plaisir. Il conclut en exprimant sa confiance dans l'avenir de l'école.

La cérémonie de la Collégiale terminée, les assistants se rendirent au faubourg de l'Hôpital 68, où il visitèrent l'immeuble dont les clefs furent remises par M. Clottu au directeur. Après un nouveau témoignage de reconnaissance de M. Zaugg, la parole est donnée à M. Bertrand Grandjean, qui relate les progrès accomplis depuis soixante ans. Il termine en souhaitant qu'une halle de gymnastique vienne encore compléter les locaux, pour assurer aux futurs instituteurs un bon développement physique.

M. F. Wavre, architecte, explique le soin qu'il a apporté à maintenir le bâtiment dans son style du XVIII^e siècle tout en dotant l'école de locaux adéquats.

La nombreuses assistance goûta ensuite un vin d'honneur offert par l'Etat. Les festivités se poursuivirent ensuite joyeusement à la Rotonde, par un bal plein d'entrain. D. L.

ORAGE, ANGOISSE ET INONDATIONS. — Durant l'orage d'hier soir, la foudre est tombée sur l'Hôpital des Cadolles, déclenchant le signal d'alarme et faisant sauter les fusibles. On a passé des moments d'angoisse jusqu'à ce que les voiliers soient rentrés au port. De plus, plusieurs inondations ont été signalées, et la circulation des trolleybus et des trams a été entravée.

FIDÈLES EMPLOYÉS COMMUNALUX. — Récemment, le Conseil communal a fêté les membres du personnel communal comptant 40 ou 25 ans d'activité, et ceux qui atteignent l'âge de la retraite durant l'année 1967. Voici la liste de ces fidèles serviteurs:

40 ans de service: MM. E. Christen, section des Travaux publics, et L. Rodari, Service du gaz.

25 ans de service: M^{lle} M. Droz, chancellerie; MM. R. Gilibert, section des Bâtiments; F. Girard, section des Travaux publics; G. Laager, section des Bâtiments; E. Binggeli, garage des Services industriels; A. Henner, garage des Services industriels; W. Hummel, service de l'Electricité; C. Jaquet, garage des Services industriels; E. Induni, service de l'Electricité; F. Martin, service du Gaz; H. Martinet, service des Eaux; M^{lle} Renée Robert-Grandpierre, service du Gaz, et M. A. Teuscher, service de l'Electricité.

Pensionnés en 1967: M^{lle} R. Bouquet, section de l'Instruction publique; M. M. Maire, section des Musées; M. L. Savioz, section de la Police; M. P. Tinembart, section des Travaux publics; M. W. Witschi, section de la Police; M. E. Glauser, service des Eaux; M. E. Kramer, service de l'Electricité; M. A. Walter, service de l'Electricité; M. P. Messerli, section des Finances; M. W. Jeanneret, service du Gaz; M^{lle} H. Bachmann, Hôpital de la ville aux Cadolles; M. W. Riat, service de l'Electricité; M. P. Perroud, service des Eaux, et M. C. Perret, service du Gaz.

LA SAGNE: Route fermée. — L'orage d'hier soir a décollé le goudron dont la route avait été soigneusement recouverte quelques heures avant, entre La Corbatière et La Sagne-Eglise. La route a été fermée à la circulation dès 22 h. 30, pour éviter les accidents et les dégâts causés aux voitures.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

COLLISION EN FORCE. — Hier, à 11 h. 30, deux voitures sont entrées en collision à l'intersection des rues de l'Envers et du Casino. A la suite du choc, l'un des véhicules a heurté un échafaudage. Les dégâts matériels sont très importants.

UN PUISSANT RENDEZ-VOUS. — Hier, à 19 h., deux amis automobilistes s'étaient donné rendez-vous à la Joux-Perret. Sur le chemin étroit qui part du Chemin-Blanc, ils se sont rencontrés avec force, alors qu'ils se portaient à la rencontre l'un de l'autre. Les dégâts matériels s'élevèrent à 6000 fr.

Chronique locloise

ENFIN! — Depuis cet hiver, nous avons attendu que le trottoir devant l'immeuble N° 11 de la rue M.-A.-Calame reprenne son aspect habituel! Heureusement que, depuis jeudi, un revêtement a été posé et les palissades de planches ont disparu. A la veille du « grand tourisme » loclois, c'est une bonne chose. C'en serait une aussi que le gros amoncellement de débris qui existe depuis des semaines à la rue du Progrès, au sud du bel immeuble remplaçant la maison Baillod, soit enlevé...

Enfin, ce qui fait plaisir, c'est de constater que des échafaudages s'élevèrent, ici et là, pour la rénovation de certaines façades d'immeubles locatifs ou industriels... alors que d'autres sont en voie d'achèvement... Bravo!

ACCROCHAGE. — Jeudi, à 14 h. 55, une automobiliste sortant de son lieu de parking sans prendre les précautions nécessaires est entrée en collision avec une fourgonnette. Dégâts matériels.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Arcas Ruben, fils de Benjamin, constructeur-dessinateur, et de Esperanza, née Paterna.
Mori Florence, fille de Delisio-Francesco, tourneur, et de Pierrette-Liliane, née Hofmann.
Corba Giovanni, fils de Mario-Gaetano, monteur en chauffages, et de Rosanna, née Schiavi.
Bovier Katia, fille de René, mécanicien sur autos, et de Giovanna-Teresa, née Fasdiolo.

Mariage

Martolongo Gianfranco, monteur en chauffages, et Belmonte Consuelo.

MEMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Jeux de Nuit».
CINÉMA CASINO: «Un Dollar troué».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Mariotti. (Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

Vancances horlogères

OUVERTURE ET FERMETURE DES MAGASINS. — Grâce à l'amabilité des corporations de détaillants des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, il a été possible d'établir une liste des magasins ouverts ou fermés durant les vacances horlogères, ainsi qu'un horaire indiquant les heures d'ouverture réduites d'un grand nombre d'entre eux. Vous pouvez réclamer cette publication utile chez vos fournisseurs.

Vu... Lu... Entendu...

Le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents (BPA) donne de très judicieux conseils et ses travaux en matière de sécurité routière sont appréciés. Le rude et souvent décevant domaine dont traitent ses rédacteurs ne leur enlève cependant pas un sens de l'humour noir que ne renieraient pas les Anglo-Saxons. Exemple: «Un excès de vitesse conduit souvent à une autre destination que celle qui était prévue.» Ou encore: «La ceinture de sécurité est moins gênante que la tête ensanglantée»...

Juin ne fut pas si vilain!

Du point de vue météorologique, selon l'Observatoire de Neuchâtel, le mois de juin ne sortit pas du cadre normal, à part la deuxième décennie qui fut assez froide et les précipitations qui furent faibles. La moyenne mensuelle de la température, de 16,3° est inférieure de 0,3° à sa valeur normale. Les moyennes prises de cinq en cinq jours sont de 16,0°, 14,7°, 15,3°, 20,6° et 19,5°. Le thermomètre a passé par le minimum de 5,9° le 12 pour atteindre le maximum de 29,3° le 24. Les moyennes journalières extrêmes sont de 9,9° le 9 et 23,7° les 24 et 25. L'insolation totale de 253,8 heures accuse un excès de 9% par rapport à la valeur normale de 232 heures. Le maximum journalier du 23 donne une insolation de 14,1 heures suivi de 13,9 heures le 30. Il y a eu trois jours sans soleil et un jour avec seulement 0,1 heure. Les précipitations qui atteignent un total de 67,7 mm, sont inférieures de 29% à la normale (96 millimètres). Le maximum journalier est de 31,6 mm. le 7, récolté au cours d'un orage sur la station. La grêle est tombée faiblement le 27 dans la matinée et dans l'après-midi.

CHUTES DE CYCLISTES. — Hier, à 14 h 05, un jeune cyclomotoriste a fait une chute à la rue du Bois-Noir. Il s'en est tiré avec des égratignures.

A 18 h. 45, un automobiliste qui avait parké sa voiture à la rue Numa-Droz a renversé un cycliste en ouvrant sa portière. Transportée à l'hôpital, la victime a pu regagner son domicile.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Terranova Antonio, fils d'Agrippino, ma nouvre, et d'Anna, née Bruno.
Butty Sahra, fille de Fernand, technicien d'exploitation, et de Marlène-Laurette, née Hiltz.
Robert Jean-Patrick, fils de Jean-Gustave, ouvrier, et de Agnès-Véronique, née Amez.
Sottas Didier, fils de Pierre-François, mécanicien sur automobiles, et de Josiane, née Terretaz.
Mollier Nathalie-Edith, fille de Michel-Maurice, électricien, et de Monique-Claire, née Buchele.
Filippini Laurent, fils de Marino, mécanicien, et de Annita, née Matthey-de-Indroit.
Matthey-Pierret Serge, fils de John, employé de commerce, et de Françoise, née Andrey.
Juliet Marie-Josée, fille de Joseph, employé de commerce, et de Anna-Maria, née Pasquali.
Kazem Yves, fils de Hassan-Ali, architecte, et de Sieglinde, née Wolf.
Tous Nuria, fille de Juan, chef d'atelier, et de Maria-Esperanza, née Rodriguez.

Promesse de mariage

Heimann Claude-André, appareilleur, et Raymond Monique
Daguet Henri-Michel, ouvrier CFF, et Bifrare Yvette-Andréa.

Mariage

Haberzelli Heinz-Karl-Hans, dessinateur, et Walzer Marianne-Luise.
Bailla Ralph-Walter, employé technique, et Huber Ursula.
Bernabo Angelo-Enzo-Celeste, électricien, et van Heck Wilhelmina-Allegonda-Hendrika.
Marra Gaetano, radio-électricien, et Braun Barbara.
Campani Enzo-Silvano, technicien, et Pelaez Carmen.
Maniglio Luigi, ouvr., et Gianuzzi Assunta.
Widmer Reinhard, commerçant, et Brunner Anna.

Décès

Fahrny Edith-Alice, ménagère, née le 7 mai 1897, célibataire. (Numa-Droz 181).
Favret Marc-Théodore, émailleur, né le 11 octobre 1894, veuf de Blanche, née Goulay. (Paix 55).
Humbert Charles-Albert, agriculteur, né le 27 novembre 1898, veuf de Ruth, née Favre. (Grands-Crosettes 38).
Braun Barbara, ouvrière, née le 22 février 1948, célibataire. (Fritz-Courvoisier 12).
Jeanneret-Grosjean Arthur-Milnitz, horloger, né le 8 janvier 1892, époux de Clara-Rosa, née Feuz. (Numa-Droz 204).

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30. «Barberousse».
CORSO: 20.30, 18 ans. «Un Espion de trop».
EDH: 20.30, 18 ans. «Le Chemin des Ecoles».
PLAZA: 20.15. «Cétoplatre».
RITZ: 20.30. «A. B. C. contre Hercule Poirot».
SCALA: 20.30. «Commando de Choc».

Pharmacie d'office

Pillonel, Balancier 7.
Dès 22.00, le No 11 renseigne.

CHRONIQUE JURASSIENNE

DELÉMONT: Augmentation de la quotité d'impôt. — Réunis hier en assemblée communale, les citoyens de Delémont ont accepté, par 152 oui contre 124 non, d'augmenter la quotité d'impôt de 2,1 à 2,3. A la suite de cette décision, le budget se trouve équilibré.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

APPRENTIS MÉRITANTS DU JURA. — Ces derniers ont été félicités et fêtés. Parmi ces jeunes à l'honneur, nous lisons le nom de M^{lle} Catherine Adatte, apprentie de l'étude P. & H. Schlupe, en notre bourg, qui était sortie première aux examens de fin d'apprentissage, au printemps 1967, à Saint-Imier. Félicitations.

VISITEURS DE MARQUE. — Son Excellence l'ambassadeur des USA en Suisse, M. John Hayes, accompagné de l'attaché de presse de l'Ambassade américaine, a visité une des plus importantes fabriques de Saint-Imier, celle des cadrans Fluckiger & Cie. Aux côtés de ces hôtes de marque se trouvaient MM. R. Bauder, président du Gouvernement bernois, le colonel Frick, M. B. Clerc, président de la Chambre suisse de l'horlogerie, le Dr Seppi, président de la Cour suprême du canton de Berne, W. Sunier, préfet du district de Courtelary, E. Delaplace, député, maire de Saint-Imier. Les hôtes furent salués par la direction de l'entreprise. Ils visitèrent ensuite la fabrique et ses modernes installations et furent vivement intéressés par ce qu'ils virent.

BIENNE: Au Conseil de ville. — Hier soir, le Conseil de ville de Bienne a adopté le rapport de gestion de la direction des Finances et celui du Palais des congrès et de la piscine couverte. Les comptes de ce dernier bouclent par un déficit de 100 000 fr. Le conseil a encore approuvé l'achat de cinq terrains, ainsi qu'un échange de terrains. Les crédits nécessaires (1 200 000 fr.) ont été votés. Un autre crédit (96 000 fr.), destiné à l'achat de deux nouvelles ambulances, a été voté.

TRAMELAN: Noces de diamant. — M. et M^{me} Ernest Châtelain-Zimmerli ont fêté hier, à Tramelan, le 60^e anniversaire de leur mariage.

BELLELAY: † Bernard Gogniat. — C'est avec une véritable stupeur qu'on apprenait mercredi soir le décès de notre camarade Bernard Gogniat, infirmier à la Maison de santé. Chargé par la direction de l'établissement de s'occuper de l'aménagement d'un nouvel atelier de réadaptation pour les malades dans une ancienne fabrique de Tavannes, il était occupé, lundi dernier, avec d'autres ouvriers, au déménagement d'un lot de machines. C'est au cours de ce travail qu'une lourde presse mécanique bascula brusquement, écrasant au sol notre malheureux ami. Transporté à l'Hôpital de Moutier, il ne devait hélas pas survivre à ses graves blessures. Bernard Gogniat, entré à la Maison de santé en 1943, y fit son apprentissage d'infirmier. Electricien de métier, il s'occupait aussi de la surveillance de tout l'appareillage électrique et téléphonique de l'établissement. Il était le modèle de l'employé consciencieux. Dévoué également à la chose publique, il présidait la section locale du Parti socialiste depuis sa fondation, il y a douze ans. Il fut pendant plusieurs années membre, puis président de la Commission d'école. L'université populaire également bénéficia de sa précieuse collaboration. C'est lui qui, chaque hiver, depuis plusieurs années, fut l'organisateur des nombreux cours donnés à Bellelay. C'est un excellent citoyen et surtout un bon époux et un papa aimé de la mort ravis à sa famille et à la société. Agé de 48 ans seulement, il laisse trois enfants encore en apprentissage, au moment où ceux-ci auraient encore bien besoin de lui. Le souvenir de Bernard Gogniat ne s'éteindra pas facilement chez ceux-ci auraient encore bien besoin pour ami, et ils sont très nombreux. Que son épouse et ses enfants veuillent bien accepter l'hommage de notre sympathie et nos condoléances émues. Ch. M.

Réflexions sur le problème du logement

II *

Nous publions ci-dessous la publication de la remarquable intervention d'Henri Eisenring, député, qui définit avec précision la position socialiste à l'égard du rapport présenté par le Conseil d'Etat sur le problème du logement dans le canton de Neuchâtel, ainsi que les solutions préconisées par notre parti pour pallier certaines lacunes du plan gouvernemental.

Le gouvernement a entrepris une analyse sérieuse des besoins: nous l'en remercions, mais nous aurions souhaité que l'enquête porte également sur les possibilités financières des locataires. Malheureusement, le rapport ne donne que peu de renseignements sur ce point. De son côté, l'étude conduite par le professeur Juvet, étude au demeurant très intéressante, n'apporte aucune information dans ce domaine. On y lit seulement quelques appréciations disant, par exemple, que les loyers des immeubles récents représentent souvent des pourcentages exorbitants des ressources des locataires, atteignant 30 à 45%.

Il ne suffit pas de construire des logements...

Ces remarques prouvent qu'il ne suffit pas de construire des logements, mais qu'il faut encore que les loyers soient supportables et ne déséquilibrent pas complètement le budget familial.

Nous nous sommes efforcés de tirer quelques conclusions sur cet aspect du problème en consultant les tableaux des revenus effectifs des contribuables neuchâtois figurant au rapport du Département des finances de l'exercice 1966.

Les chiffres que je vais citer sont, bien sûr, approximatifs et ne peuvent pas tenir compte de tous les éléments, notamment de la fortune éventuelle, mais ils permettent de se faire une idée de la proportion des personnes de condition modeste, des personnes de condition moyenne et des personnes de condition aisée ou relativement aisée.

Nous avons admis que les personnes

de condition modeste sont celles dont les ressources sont inférieures aux normes HLM et que les personnes de condition moyenne sont celles dont les ressources se situent entre les normes HLM et les chiffres suivants: Fr. 12 000.— pour une personne seule; Fr. 16 000.— pour un couple; Fr. 18 000.— pour un couple avec 1 enfant; Fr. 20 000.— pour un couple avec 2 enfants; Fr. 22 000.— pour un couple avec 3 enfants; Fr. 24 000.— pour un couple avec 4 enfants.

Si l'on admet notre appréciation, on peut dresser le tableau suivant: Personnes seules:

27 000 de condition modeste;
9 000 de condition moyenne;
7 000 de condition aisée ou relativement aisée.

Couples sans enfant:
4 500 de condition modeste;
5 000 de condition moyenne;
8 000 de condition aisée ou relativement aisée.

Couples avec enfants:
7 000 de condition modeste;
10 000 de condition moyenne;
4 000 de condition aisée ou relativement aisée.

Veuves, divorcés, célibataires avec charges
2 300 de condition modeste;
1 300 de condition moyenne;
800 de condition aisée ou relativement aisée.

Une catégorie ignorée

Nous en arrivons aux propositions du Conseil d'Etat. Le gouvernement propose:

- la poursuite de la construction de HLM;
- la création d'un fonds cantonal du logement en vue de favoriser la construction de maisons d'habitation de caractère non luxueux.

Sur le fond, nous approuvons les propositions du gouvernement sous réserve de diverses remarques que nous formulons tout à l'heure.

Cependant, le Conseil d'Etat paraît ignorer une catégorie de locataires, ceux dont les ressources dépassent les normes HLM et dont la situation ou les économies ne permettent pas d'envisager l'achat d'une part sociale à une société anonyme, à une société coopérative et de devenir copropriétaires.

Ces gens-là sont nombreux: les chiffres que j'ai cités tout à l'heure le prouvent. Ils devraient faire l'objet de notre préoccupation.

Nous pensons, par exemple, au jeune marié, père de famille, dont l'épouse ne peut pas travailler et qui doit finir de payer son mobilier; au père de trois enfants gagnant 20 000 francs par année qui n'est pas en mesure d'économiser pour l'achat d'une part sociale; à l'ouvrier qui ne pense pas faire carrière chez nous ou du manoeuvre, dont la femme travaille, qui craint ne plus avoir d'emploi demain.

En fait, il nous paraît que seuls des fonctionnaires jouissant d'une stabilité de l'emploi, des contremaîtres ou chefs d'ateliers peuvent être intéressés par l'action épargne-logement.

En résumé, nous estimons qu'il y a trois catégories de locataires:

- Les ayants droit aux HLM;
- Les personnes qui s'intéressent à l'action épargne-logement parce que leurs ressources ou leur fortune le leur permettent;
- Les personnes de condition intermédiaire pour lesquelles nous estimons souhaitable un appui financier limité.

(A suivre.) Henri Eisenring.

* Voir notre journal du 3 juillet.

LE SALVAGNIN, ambroisie vaudoise

Sur l'initiative de l'Office de propagande pour les vins vaudois et de son directeur, M. L.-Ph. Bovard que nous remercions pour ses aimables explications, la presse a été conviée il y a quelques temps à une visite des vignobles vaudois, visite agrémentée de dégustations et d'exposés très intéressants du D^r E. Matthey, chimiste cantonal, de M. Emile Cordéy, chef du Service cantonal de la viticulture et de M. Henri Leyvraz notamment.

Hôte du jour: Le Salvagnin, un rouge vaudois de haute qualité. Quelques explications sont ici nécessaires.

La situation à nouveau favorable des vins rouges vaudois est le résultat d'efforts prolongés. En cultivant toujours davantage de vignes de raisin rouge, le vigneron poursuit une tradition et bénéficie aussi des importants travaux qui ont été faits. Avant l'invasion phylloxérique, on rencontrait de très nombreux cépages rouges dont certains étaient déjà de bonne qualité. Mais aucune étude scientifique n'avait été entreprise et l'on doit les résultats d'aujourd'hui aux travaux prolongés et obstinés des stations fédérales d'essais agricoles et viticoles. Au sortir de la guerre dans le domaine expérimental du canton, on se mit à étudier différents plans susceptibles de démontrer leur robustesse, leur qualités et leur propriété.

La raison fondamentale qui a prévalu pour une substitution partielle des vignes en chasselas par des cépages à raisin rouge est que nous produisons en Suisse 80% de vin blanc et 20% de vin rouge, alors que la consommation est de 80% de vin rouge et 20% de vin blanc, causant ainsi de considérables difficultés d'écoulement les années de bonne récolte. Cette évolution vers la production de vin rouge de bonne qualité n'a pas, dès le début, enthousiasmé les vignerons et il a fallu créer des vignes d'essais régionales pour étudier l'adaptation des cépages proposés.

LE SALVAGNIN

C'est au chimiste cantonal, le D^r E. Matthey que nous devons les explications suivantes:

L'appellation Salvagnin n'est pas un nom de fantaisie, ni une marque commerciale. Il s'agit d'une indication de cépages liée à la provenance vaudoise au sens de l'article 336, alinéa 2 de l'ordonnance fédérale sur le commerce des denrées alimentaires. La dénomination Salvagnin a toujours existé dans le pays de Vaud. Elle désignait à l'origine une variété autochtone de pinot noir à petits grains serrés dont on retrouve encore des souches authentiques à Saint-Prex notamment, d'introduction plus tardive des gamays en terre vaudoise a eu entre autres conséquences, de discriminer ces deux sortes de rouge. On a parlé à l'époque de « petit Salvagnin » (pinot) et de « gros Salvagnin » (Gamay). C'est dire que cette appellation n'est pas une création de l'esprit et qu'elle a une résonance ampélographique indéniable.

Ces considérations ont prévalu lorsque le canton de Vaud a étudié la possibilité de donner un nom commun aux vins rouges vaudois de qualité, issus des variétés de cépages rouges, pinots noirs et gamays sélectionnés par les stations fédérales d'essais. La nécessité d'un nom commun s'imposait en regard du fait que les vins rouges sont beaucoup plus caractérisés par la variété du cépage que par l'origine du terroir, contrairement aux vins blancs de Chasselas.

L'arrêté cantonal du 19 août 1960 concernant le vin rouge vaudois dénommé « Salvagnin » et approuvé par le Conseil fédéral donne donc une base légale solide à cette appellation. Elle consacre cette désignation comme une indication de cépage liée à la provenance vaudoise.

authenticité des cépages cultivés sur sol vaudois, l'arrêté cantonal définit les conditions d'emploi de cette appellation selon un critère de qualité. Le requérant à l'appellation doit fournir à l'autorité les attestations correspondantes du contrôle de la vendange. Cette exigence limite très sérieusement la mise dans le commerce de vins déséquilibrés par une chaptalisation exagérée. Les vins présentés sont soumis à une commission d'experts composée de représentants de la production et du commerce. Cette commission de dégustation a établi son règlement de travail: les vins sont préalablement analysés pour en déceler les éventuelles maladies ou défauts de composition, ils sont dégustés à l'aveugle; des vins témoins, dont l'authenticité est garantie servent de base d'appréciation minimum et moyenne, afin d'assurer une certaine constance dans l'examen organoleptique. Les vins sont taxés selon l'échelle qui a fait ses preuves lors du concours des vins de l'Exposition nationale de 1964 à savoir: odeur: bouquet, 0-5 points; saveur: corps et ampleur, 0-5 points; franchise, 0-5 points; impression générale et caractère du vin ou du cépage: 0-5

Conjointement à la notion de l'authenticité, ce qui fait un total de 20 points.

L'appellation Salvagnin est accordée aux vins qui répondent aux normes analytiques du Manuel suisse des denrées et qui obtiennent 17 points à l'examen organoleptique.

Tels sont les bases légales et les critères d'octroi de l'appellation Salvagnin.

En plein accord avec le remarquable exposé de M. Gilbert Hammet: « La vinification des vins rouges en Pays de Vaud », nos conclusions seront les suivantes:

Dans ce terroir vaudois fait d'un mélange harmonieux d'alluvions et de pierrailles d'origine alpine, la gamme la plus prestigieuse des cépages rouges, a trouvé une véritable terre d'élection.

Tirant leurs qualités des ceps de Pinot noir et Gamay hautement sélectionnés et cultivés sur les coteaux doucement ensoleillés par le ciel et le lac, ces vins rouges méritent bien d'être couronnés par la marque de qualité Salvagnin, label d'authenticité accordé exclusivement aux meilleurs crus rouges du Pays de Vaud.

RENATO HOFER.

Les concertos brandebourgeois à Mézières

S'il est vrai que ces concertos ne paraissent pas avoir eu l'heure de gloire beaucoup au margrave de Brandebourg, pour lequel J.-S. Bach les écrivit, il n'est pas moins vrai que, ce soir, dans ce haut lieu, nous en sommes ravis.

Sous la direction très avisée de Victor Desarzens, l'Orchestre de chambre de Lausanne interprète, dans l'ordre, les concertos n° 6, 3, 4 et 1. Les deux autres seront joués le 14 juillet.

Un beau soir d'été, sur ce haut plateau du Jorat, nous enchanté; il nous prépare au plaisir de la musique. Dès les premières mesures, nous sommes transportés: c'est comme un ruisseau qui s'écoule, qui court, qui sinue, l'aspect varie sans cesse et le paysage aussi, mais l'idée,

qui coule de source, maintient la régularité de caractère, et la diversité des formes ne quitte jamais le sens de l'unité. Les courbes, les arabesques, les volumes, les associations les plus subtiles, exposés sous toutes sortes de lumières, jamais ne déconcertent. Tout au long de ce cours, rayonnant de multiples grâces, les plans restent distincts, clairs et sensibles.

C'est un concert de louanges et de gratitude que nous exprimons à l'orchestre, à son chef et à tous les solistes.

Le 7 juillet, nous entendrons la « Symphonie en ré majeur » et le « Concerto pour piano en sol majeur » de Mozart, ainsi que les « Danses concertantes » de Stravinsky.

Aster.

Chavannes: Ambiance de gaieté et d'amitié

Les terrains de sport de la ville de Lausanne à Chavannes ont accueilli samedi et dimanche, une joyeuse cohorte sportive. La dynamique association vaudoise de gymnastique féminine organisait son troisième brevet sportif, manifestation qui connaît un franc succès.

Certes le soleil tropical aura exigé un effort d'autant plus accru de la part des valeureuses gymnastes, mais peu importe, car l'atmosphère respirait le bonheur et la santé. Pleines d'entrain, elles étaient près de 400 dames et demoiselles unies autour d'un même idéal. On assista à de véritables prouesses grâce à la volonté des participantes qui se dépen-

sèrent force et âme pour décrocher le brevet. Des pupilles aux dames jusqu'à 50 ans, toutes tentèrent de grignoter les secondes et les points sans délaisser pour autant leur grâce féminine.

L'après-midi du dimanche fut consacré à un important tournoi de volleyball, qui réunissait autour des filets 48 équipes. Les inscriptions le prouvent, la gymnastique a encore de nombreux adeptes; 68% des candidates obtinrent le brevet cette année. Notre amie Violette Parisod-Junod, présidente, peut à juste titre, être fière; disons que c'est là une juste récompense pour la persévérance et le dévouement des organisateurs de ces journées.

CHRONIQUE LAUSANNOISE

LAUSANNE: Bibliothèque des quartiers de l'est. — L'horaire d'été 1967 a été établi comme suit: fermeture totale du lundi 10 au samedi 22 juillet (y compris). Ouverture partielle du lundi 24 juillet au samedi 26 août (y compris): prêt des livres de 16 h. à 20 h.; salle de lecture de 15 à 20 h. 30; samedi, de 14 h. à 18 h. Dès le 28 août: horaire habituel. Remarques: Les lecteurs pourront emprunter avant la fermeture le double des livres auxquels leur donne droit leur abonnement; et, s'ils le désirent, des ouvrages supplémentaires moyennant une petite surtaxe.

SOUTENANCE DE THÈSE. — M. Jufer, ingénieur EPUL, de Genève, a soutenu récemment une thèse sur le « démarrage asynchrone des machines synchrones à pôles saillants massifs ».

Ces machines sont utilisées dans les centrales électriques dites « de réglage ».

M. Jufer a analysé ce régime de démarrage à la fois sous les aspects physique et industriel.

En présence d'un nombre important d'intéressés suisses et étrangers, M. Jufer a brillamment présenté son travail et répondu aisément aux diverses questions posées pendant la discussion qui suivit.

C'est avec les félicitations du jury, présidé par M. le professeur Goldschmidt représentant M. le directeur Cosandey, et constitué de MM. les professeurs Juillard, Châtelain et M. Schleich que M. Jufer s'est vu décerner le grade de docteur ès sciences techniques de l'Université de Lausanne.

GRAND THÉÂTRE

Il reste encore quelques abonnements pour la saison 1967-68

PROGRAMME: **Rigoletto** (Verdi) — Spectacle de danse par le Ballet du Grand Théâtre — **La Vie de Galilée** (Brecht) — **La Damnation de Faust** (Berlioz) — **La Veuve joyeuse** (Lehar) — **L'Avare** (Molière) — **L'Or du Rhin** (Wagner) — **Der Junge Lord** (Henze) — **Le Consul** (Menotti) — **Don Quichotte** (Massenet) — **Così fan tutte** (Mozart) — **Roméo et Juliette** (Prokofiev) — **La Walkyrie** (Wagner)

S'adresser au Service des abonnements, de 10 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 17 h., boulevard du Théâtre 11, tél. 26 43 60

AU BOUT DU LAC

GENÈVE (Eaux-Vives): Concert gratuit. — L'Harmonie des Eaux-Vives, dirigée par M. René Mermet, donnera à l'intention de habitants de l'arrondissement, un concert le mardi 11 juillet, à 20 h. 30, dans le préau de l'école de la rue des Eaux-Vives. Ce concert sera gratuit et supprimé en cas de mauvais temps.

GENÈVE: Nos architectes en herbe. — Depuis quelques années, la direction de Genève-Plage et l'Office du tourisme (Association des intérêts de Genève) organisent des concours ouverts à tous les enfants, et qui sont dotés de nombreux prix. Cette année encore le concours aura lieu, et ce sera le jeudi 20 juillet dans les salles de Genève-Plage. Trois catégories d'enfants ont été établies: de 6 à 8 ans; de 9 à 11 ans; et de 12 à 14 ans, qui devront s'inscrire, soit à Genève-Plage, soit auprès de l'Office du tourisme, place des Bergues 3; l'inscription n'est valable que si elle est faite avec l'assentiment des parents. Les concurrents devront se présenter à 14 h. 30, à la page, en tenue de bain, pour l'appel. Le concours commencera à 15 h. et sera terminé à 16 h. 30. Le nombre des concurrents admis à participer à l'épreuve est limité à 60. Ce concours de châteaux de sable est, comme à l'accoutumée, doté de nombreux prix, et le premier classé sera désigné pour participer au IX^e concours international d'ouvrages de sable, organisé par le « Figaro » en collaboration avec Air France, le samedi 19 août prochain. Et les trois premiers classés de la Baule gagneront un merveilleux voyage au Canada, avec visite de l'Exposition universelle de Montréal.

VERNIER: Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Vernier siégera en séance extraordinaire vendredi 7 juin, à 20 h. 30.

GENÈVE: Avant le passage du Tour de France à Genève. — Le chef de la police communique:

Le lundi 10 juillet les usagers de la route voudront bien tenir compte des informations suivantes:

a) Horaire probable. — Entrée par frontière Vaud-Genève (ch. de l'Etraz) 9 h. 05; sortie par Perly frontière, 9 h. 40.

b) Itinéraire. — Ch. de l'Etraz, route de Sauvigny, route de Suisse, route de Lausanne, avenue de la Paix, place des Nations, avenue Giuseppe-Motta, rue Hofmann, avenue Wendt, carrefour des Charmilles, avenue d'Aire, avenue Henri-Golay, pont Butin, route de Saint-Georges, route du Pont-Butin, pont de Lancy, place du 1^{er}-Août, avenue des Communes-Réunies, route de Saint-Julien, Perly-Frontière.

Sur tout ce parcours et les rues et routes adjacentes, la circulation sera déviée ou arrêtée 10 à 20 minutes avant l'arrivée des premiers coureurs et jusqu'au passage du dernier.

Pendant ces arrêts et jusqu'à deux minutes avant l'arrivée des premiers coureurs, cet itinéraire pourra toutefois être traversé en divers points.

GENÈVE: Représentation à la Patinoire en cas de pluie. — En cas de pluie seulement les représentations ci-après auront lieu à la Patinoire des

Vernets (se renseigner au N° 11 en cas de temps incertain):

Mercredi 12 juillet, à 20 h. 45, variétés, Claude François; mardi 18 juillet, à 20 h. 45, Ballet de l'Opéra de Strasbourg; mercredi 19 juillet, Ballet de l'Opéra de Strasbourg; vendredi 21 juillet, à 20 h. 45, Ensemble national de danses populaires de Pologne; mardi 25 juillet, à 20 h. 45, Ballet national de Guinée « Djoliba »; mercredi 26 juillet, à 20 h. 45, Ballet national de Guinée « Djoliba »; vendredi 28 juillet, à 20 h. 45, « Le Prix Martin », comédie de Labiche.

GENÈVE: Au Théâtre de verdure: Ballet de l'Opéra de Brno. — Le temps clémente a permis à ce très bel ensemble groupant une cinquantaine d'artistes, de se produire dans le splendide cadre de verdure du Parc de la Grange.

Son répertoire est axé surtout sur la danse classique, bien qu'elle nous ait paru particulièrement à l'aise dans les scènes folkloriques, comme les danses poloviennes de Borodine. Comme la plupart des ensembles de l'Est, cette compagnie tchèque n'affiche pas de vedettes, mais sa remarquable homogénéité et la virtuosité de ses premiers danseurs et danseuses témoignent du sérieux de son travail. Les sujets en sont jeunes et beaux, surtout les femmes, qui évoluent avec grâce et légèreté, même dans les pas acrobatiques, les hommes rivalisent avec elles de précision et d'élégance. A révéler tout particulièrement l'extraordinaire performance de Karel Fux dans « Petroucka » de Stravinsky et la gracieuse exécution de Renata Poláskova en Cendrillon (Prokofiev).

Domage que l'enregistrement musical n'ait pas été à la hauteur des artistes, dont les costumes laissaient bien à désirer.

C.-S. Mueller.

GENÈVE: L'Ile Rousseau abandonnée. — On se souvient que l'hiver dernier, le pavillon de l'Ile Rousseau fut incendié. Des barrières ont été posées et, après plusieurs mois, les lieux se trouvent toujours dans le même état qu'au lendemain de l'incendie.

Et pourtant la saison estivale bat son plein et beaucoup de touristes habitués du bout du lac, viennent à l'Ile Rousseau pour consommer quelque boisson dans un lieu tranquille au centre de la ville, voire s'y restaurer. La déception est grande de se trouver en face de murs noirs et de poutres calcinées. De la déception on passe à de sévères critiques lorsqu'on apprend que depuis plusieurs mois rien n'a été entrepris pour reconstruire un pavillon plus beau qu'avant comme dit la chanson. Renseignements pris, nous apprenons que les autorités se préoccupent de cette reconstruction, mais que des difficultés auraient surgi à propos des plans. Nous serions heureux de renseigner la population et les touristes sur l'ouverture prochaine du chantier de reconstruction.

Souhaitons en tous cas de n'avoir pas à attendre des années comme pour le Grand-Théâtre.

Enfin, la fermeture pour toute une saison du tea-room-restaurant de l'Ile Rousseau est une perte sensible pour les finances de la ville.

MEMENTO GENEVOIS

Cour de l'Hôtel de Ville, à 20.45: « Il Mondo della Luna », opéra-bouffe de Haydn, par le Collegium Academicum de Genève, direction: Robert Dunand.

Genève: Tirs militaires

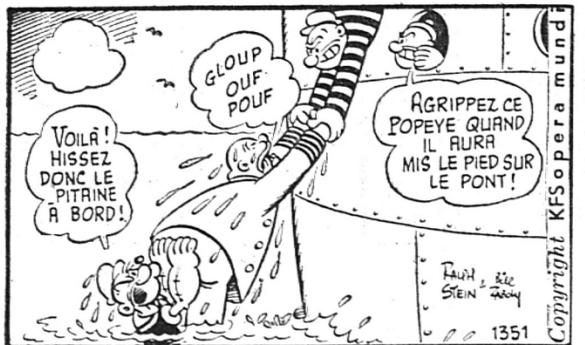
Les prochains tirs militaires auront lieu les 8 et 9 juillet:

au stand de Bernex: samedi matin, samedi après midi et dimanche matin; société: La Fraternelle de Bernex;

au stand de Satigny: samedi après midi et dimanche matin;

au stand de Veyrier: samedi matin et dimanche matin.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA





Gares de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Vacances horlogères

Nos beaux voyages

I. Par train spécial avec wagon-restaurant

Date	Destination	Prix du voyage y compris le petit déjeuner
13 juillet	Suisse centrale — Klewenalp Rigi Course surprise	42.—
19 juillet	Suisse orientale — Flims Braunwald Course surprise	45.—
20 juillet	Martigny - Verbier - Mauvoisin Tour du Mont-Blanc (tunnels: Mont-Blanc et Grand-Saint-Bernard)	41.—
	Sion - Derborence Grande-Dixence	53.—
26 juillet	Domodossola (tour du Loetschberg) - Macugnaga Lac d'Orta - Stresa Course surprise	40.—
27 juillet	Train-croisière - Grande course surprise 4 wagons-restaurants	38.—
	Prix comprenant: voyage, petit déjeuner, dîner et souper	41.—

II. Par train régulier avec places réservées

Date	Destination	Prix du voyage
12 juillet	Croisière sur le Bodan (dîner compris)	47.—
14 juillet	Course surprise avec dîner gastronomique (compris)	40.—
18 juillet	Rochers-de-Naye - Lac Léman	33.—
21 juillet	Course surprise	34.—
25 juillet	Course surprise	33.—
28 juillet	Strasbourg (tour de ville compris)	43.—

III. Voyages de 2 jours

Date	Destination	Tout compris
10/11 juillet	Appenzell - Säntis - Ile de Mainau	112.—
20/21 juillet	Arènes de Vérone (Opéra)	199.—
	(+ 35.— d'entrée aux arènes)	
24/25 juillet	Zermatt - Gornergrat (logement au Gornergrat)	127.—

Pour vos voyages individuels, utilisez:

- l'abonnement pour demi-billets qui peut être converti, en cours de validité, en un véritable abonnement général de 5 jours ou plus
- le billet d'excursion à prix réduit (valable 2 jours)
- le billet de vacances avec ses nombreux avantages

Prospectus détaillés à disposition dans toutes les gares

TC AVIS

Nous informons les voyageurs que pendant les vacances horlogères, soit du lundi 10 juillet au samedi 29 juillet 1967, les courses intermédiaires aux heures de pointe sont supprimées. Les véhicules circuleront conformément à l'horaire affiche du 30 mai 1965. L'autobus de la ligne 9 (tours de l'Est) ne circulera pas pendant cette période.

L'exploitation TC.

Articles hygiéniques

Produit de qualité des USA 5 fr. la douzaine MARQUES. Vitrix, 8 fr. la douzaine; Durex, 7 fr. la douzaine; Silvertex. — Expédition prompte et discrète contre argent comptant, remboursement ou au compte de chèques postal 80 - 43396, E. Schnelder, case postale 121, Zurich 24.



von Gunten Verres de contact

OPTICIEN
TECHNICIEN
MECANICIEN
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

STOP!

Plus grande sécurité grâce aux articles hygiéniques. Assortiments recommandés: 3 sortes/18 p. Fr. 11.50 9 sortes/25 p. Fr. 18.70 19 sortes/66 p. Fr. 36.— Expédition contre-remboursement ou versement anticipé au CCF 30 - 28570 - RODAL-Ver sand, 3661 THUN.



Gares de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Jeudi/vendredi 20 et 21 juillet 1967

Dans le magnifique cadre des

Arènes de Vérone

En soirée

« La Force du Destin » de Giuseppe Verdi

Tout compris : Fr. 199.— (plus Fr. 35.— d'entrée aux arènes)

Voyage en première classe; hôtels de première catégorie

Nombre de places très limité
Délai d'inscription: 14 juillet.

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantageusement offert

FORMIDABLES SOLDES dont chacun profitera

autorisés par la Préfecture du 5 au 24 juillet

MEUBLES MÉTROPOLE

Avenue Léopold-Robert 100 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 3 43 65

OUVERT pendant les vacances horlogères

fermé samedi après midi et lundi matin

CHOIX SENSATIONNEL QUELQUES EXEMPLES

TAPIS poil de vache

Fr. 115.— soldé Fr. 80.—
Fr. 250.— soldé Fr. 175.—

MILIEUX DE SALONS

Fr. 380.— soldé Fr. 310.—
Fr. 260.— soldé Fr. 195.—
Fr. 230.— soldé Fr. 180.—
Fr. 185.— soldé Fr. 110.—

TOURS DE LITS

Fr. 120.— soldé Fr. 90.—
Fr. 150.— soldé Fr. 120.—
Fr. 200.— soldé Fr. 145.—

Voyez notre devanture spéciale

Cinéma PALACE

Tél. 2 49 05 La Chaux-de-Fonds

Membre de la Confédération Internationale des cinémas d'art et d'essai

Matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30 18 ans révolus

L'extraordinaire film japonais d'Akira Kurosawa qui a signé notamment « Rashomon », « Les 7 Samourais », « La Forteresse cachée »

BARBEROUSSE

Des séquences d'un réalisme bouleversant...

Ce film passe en version intégrale

Aucune coupure

LE BON FILM (culturel)

samedi et dimanche à 17 h. 30

Un film vraiment sensationnel dont les personnages et les événements sont inspirés de faits réels

LE CRIME NE PAIE PAS

Edwige Feuillère, Michèle Morgan, Annie Girardot, Danielle Darrieux

Un film à voir; aucun risque de déception...

Admis dès 18 ans révolus

UNE BONNE PUBLICITÉ Le Peuple — La Sentinelle

PIANO- & FLÜGEL-HALLE / BERNE
Springlistr. 2 Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82



Petits Pianos neufs à part. de Frs. 1900.— location-achat Frs. 29.— p. mois.
Petits Pianos à queues à part. de Frs. 4900.— location-achat Frs. 85.— p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein, Steinway, Schmidt-Flohr, Burger & Jac. etc. à partir de Frs. 850.— Location-achat; les montants payés en 1^{re} année seront déduits du prix de vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix

SECURITAS S. A.

engage pour les cantons de Vaud - Neuchâtel - Genève

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels

Nationalité suisse. Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à Securitas S. A., rue du Tunnel 1, Lausanne.

Docteur ROSEN
OCULISTE

ABSENT du 9 au 23 juillet

Docteur O.-M. SCHMELZ
médecin-dentiste
La Chaux-de-Fonds

ABSENT du 7 juillet au 7 août

Nur wer Toscanelli raucht weiss wie köstlich sie sind



10er-Etui Fr. 170

Une bonne publicité
LE PEUPLE
LA SENTINELLE

A louer

A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois

chez REYMOND, tél. (039) 2 85 95, L.-Robert 110, La Chaux-de-Fonds

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

L'affaire du Congo devant le Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité, saisi hier par le Gouvernement de Kinshasa de « l'agression de la République démocratique congolaise » par des mercenaires, s'est réuni à 21 h. 40. Le représentant du Congo a demandé au conseil d'inviter tous les pays membres de l'ONU à mettre fin au recrutement de mercenaires. Il a d'autre part affirmé qu'on se trouvait en face d'une « vaste conspiration » — en relation avec l'enlèvement de M. Tschombé — pour remplacer le général Mobutu par un agent des intérêts financiers étrangers. Les représentants soviétique et malien ont comparé l'affaire du Congo à « l'agression impérialiste d'Israël contre la RAU ». Washington a exprimé son soutien à Kinshasa.

On ne possède guère de précisions sur la situation à Kisangani et à Eukavu; mais il semble que des combats assez violents s'y soient déroulés entre les mercenaires et les troupes gouvernementales. Le couvre-feu est toujours en vigueur dans le pays. Les visas pour le Congo ne sont plus délivrés et les communications sont restreintes.

L'ambassadeur Kabemba, au cours d'une conférence de presse qu'il a

tenue à Addis-Abéba, a précisé que le Congo pourrait faire appel aux pays non alignés des autres continents pour résister à l'agression « impérialiste » déclenchée à Kisangani et Bukavu. Il a déclaré que la situation dans son pays était grave.

Les mercenaires a-t-il dit en substance, ont réussi à embrigader des éléments de l'armée nationale congolaise ainsi que des colons blancs. Ils contrôlent la plus grande partie des villes de Kisangani (ex-Stanleyville) et de Bukavu. « Ces deux villes à l'heure où je vous parle, vivent dans un bain de sang, les mercenaires étrangers tirent à vue sur tous les Congolais qu'ils suspectent d'être restés loyaux au gouvernement Mobutu. Les ponts et ouvrages d'art sont détruits, les bâtiments et édifices publics saccagés, les paisibles citoyens emprisonnés et torturés. Tout cela au nom du célèbre Belge à la peau noire, le traître Tschombé. »

Notons enfin que M. Diaka, ministre d'Etat congolais, a rencontré hier le président Boumediène, à Alger. Mais on ignore toujours si Tschombé sera ou non extradé.

M. Fedorenko en disgrâce?

Le bruit court, chez les observateurs des Nations Unies, que M. Nikolai Fedorenko, chef de la délégation soviétique, serait considéré comme le « bouc émissaire » dans l'échec subi par l'URSS à l'ONU et qu'il serait tombé en disgrâce. Les dirigeants soviétiques reprocheraient à M. Fedorenko non seulement l'échec général des thèses de l'URSS à l'Assemblée des Nations Unies, mais encore son attitude trop dure déjà au Conseil de sécurité, notamment quand il compara Israël à l'Allemagne nazie et quand il traita M. Goldberg, délégué américain, d'« ambassadeur d'Israël ».

«Annexion de Gaza»: démenti

Un porte-parole du Ministère de la défense d'Israël a déclaré, jeudi matin, que « le général Moshe Dayan, ministre de la Défense, n'a pas parlé d'annexion de la bande de Gaza et n'a pas fait allusion à une telle annexion. Ses paroles ont été mal interprétées ».

Un haut fonctionnaire soviétique et l'éditorialiste de politique extérieure de la « Pravda » ont créé jeudi soir une sensation en estimant, au cours d'une table ronde télévisée :

1. Que le rôle de l'ONU n'était pas terminé avec les votes négatifs de mardi ; 2. que l'Assemblée générale adopterait inévitablement avant de se séparer une résolution pour un retrait inconditionnel ou conditionnel des troupes israéliennes ; 3. Que le Conseil de sécurité disposait du pouvoir d'imposer cette résolution à venir au moyen de sanctions ; 4. Que, malgré les pertes subies par les pays arabes, le rapport des forces entre eux et Israël était inchangé.

Allemagne: Des économies intelligentes

Après des discussions qui ont duré trois jours, l'accord s'est fait au sein du cabinet fédéral allemand sur les mesures fiscales, ainsi que sur les économies à réaliser pour assurer l'équilibre du budget dans les prochaines années.

Des économies d'environ 7 milliards de marks seront réalisées sur le budget de 1968. En ce qui concerne la fiscalité, les impôts sur les sociétés et les impôts frappant les revenus

élevés seront augmentés. La taxe à la valeur ajoutée, qui sera introduite en Allemagne fédérale à partir du 1^{er} janvier 1968, sera fixée à 10,5% pour l'an prochain et à 11,5% pour 1969. D'autre part, l'armée fédérale verra ses effectifs diminuer de 400 000 à 400 000 hommes. Cette réduction aura pour effet la non-application du plan de l'OTAN prévoyant, pour 1968, un effectif des forces armées allemandes de 508 000 hommes.

VIVE TENSION ENTRE BONN ET SÉOUL

Les relations se tendent de plus en plus entre Bonn et Séoul. Une nouvelle et pressante demande d'explication sur la disparition d'étudiants sud-coréens en RFA a été formulée, jeudi après midi, par M. Schütz, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui avait convoqué pour la seconde fois en vingt-quatre heures l'ambassadeur de Corée du Sud à Bonn. Le secrétaire d'Etat a fait savoir au représentant de Séoul que le Gouvernement fédéral considérait « insuffisante » l'explication selon la-

quelle les étudiants auraient regagné volontairement leur pays pour se justifier d'une accusation d'atteinte contre la sûreté de l'Etat. M. Schütz a souligné l'intense émotion soulevée en RFA par cette affaire et a exigé « tous éclaircissements désirables » sur la manière dont les disparus auraient été rapatriés à Séoul et sur l'éventuelle participation à cette opération de membres des services secrets sud-coréens. Hier, on a appris trois autres disparitions de Sud-Coréens.

Catastrophe ferroviaire en RDA

Une collision entre un train et un camion-citerne contenant 15 000 litres d'essence est survenue, jeudi matin, sur un passage à niveau à Langenweddingen, près de Magdebourg (Allemagne orientale). Au moment de l'accident, la barrière du passage à niveau était ouverte. Le camion-citerne, éventré par le choc, laissa échapper l'essence qui mit le feu à quatre compartiments du train ainsi qu'aux bâtiments de la gare. On a dénombré 79 morts dans cette catastrophe, mais ce chiffre est peut-être encore provisoire, car une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs très grièvement.

Vietnam: Toujours plus de victimes

La guerre du Vietnam a cédé la place au conflit du Proche-Orient dans les articles leaders de la presse internationale. Il n'en reste pas moins que, durant ces dernières semaines, on a constaté que les combats deviennent de plus en plus meurtriers. Les accrochages sur le terrain se multiplient, sans profit pour les belligérants. Les Américains, qui prétendaient, au début du printemps, avoir l'initiative des opérations, sont obligés de reconnaître qu'il n'en est rien. Preuve en est la demande de renforts en hommes présentée par le général en chef Westmoreland. Si Washington accepte cette requête, l'effectif des troupes américaines engagées au Vietnam serait porté aux environs de 525 000 hommes.

Les tentatives de médiation se sont faites rares, les chefs d'Etat étant surtout préoccupés d'empêcher que ne reprennent les hostilités aux frontières d'Israël, ce qui serait une catastrophe pour l'humanité. Le chemin à parcourir pour arriver à une solution acceptable au Proche-Orient sera long; les délibérations de l'Assemblée des Nations Unies l'ont malheureusement amplement démontré. Reste

l'espoir que dans leurs conversations, leurs tête-à-tête plus ou moins secrets, qui ne laissent filtrer que ce que veulent bien dire les communiqués officiels, les grands de ce monde finiront par trouver, à côté de ce qui les sépare, quelques motifs de rapprocher leurs thèses sur certains problèmes. Celui du Vietnam doit être repris. C'est une honte pour l'humanité qu'un petit peuple doive se battre en une lutte fratricide par le fait qu'au-dessus de lui se joue l'avenir de blocs désireux de se rendre maîtres de notre destinée à tous. L'offensive de paix doit être reprise.

Dans la course à la présidence de la République du Vietnam du Sud, une information importante est arrivée à Saigon: elle consiste dans le fait qu'à côté du tandem des généraux Thieu et Ky, l'ancien ministre An Truong-thanh a posé sa candidature en compagnie de M. Vu Van Huyen, prenant pour emblème une bombe barrée, entendant, en effet, militer en faveur du cessez-le-feu.

Dans une déclaration commune, ces deux candidats déclarent qu'ils se présentent pour marquer « la plus chère et la plus ancienne aspiration

de tout le peuple vietnamien: terminer la guerre ». Ils soulignent qu'ils n'appartiennent à aucune organisation, et que, selon eux, « l'ensemble des problèmes actuels du Vietnam, qu'ils soient sociaux, économiques ou culturels, apparaissent sans solution » si la guerre se poursuit.

C'est là un langage nouveau, car ils sont les premiers à parler de paix et de réconciliation et à ne pas parler de revanche. Reste à savoir s'ils pourront librement faire mention de leur prise de position durant la campagne électorale et si les résultats de celle-ci refléteront réellement la volonté des électeurs.

Nous saluons avec un vif plaisir la décision du Conseil fédéral qui autorise, sous certaines conditions, la venue en Suisse d'enfants vietnamiens, pauvres et malheureuses victimes d'une guerre qui s'éternise par le fait qu'aucune décision ne peut s'imposer par le recours aux armes. Nous espérons que ces mesures humaines pourront être élargies et que Terre des hommes aura la possibilité d'arriver à soigner et à guérir un maximum de ces enfants. EUGÈNE MALÉUS.

DOCUMENT

« L'Humanité » sur Nasser

LE DICTATEUR NASSER ACCENTUE LA RÉPRESSION CONTRE ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

La clique militaire au pouvoir en Egypte a décidé de retarder une fois de plus la rentrée dans les universités...

Du Caire nous parvient un appel du Comité de défense de l'Université, des comités de rédaction de « Al-Thaqaafa » (Culture nouvelle) et de « Al-Talabah » (journal des étudiants) dénonçant cette répression des complices des impérialistes anglo-américains en Egypte :

« Le 26 septembre dernier, le gouvernement Nasser a pris un ensemble de mesures tendant à réduire considérablement les libertés universitaires et à mettre au pas l'Université... »

Cet appel qui nous parvient du Caire demande à tous les universitaires et intellectuels de protester par des lettres, des télégrammes, des pétitions adressées au Gouvernement égyptien et à ses ambassades.

(14-10-1954)

ÉTAT D'EXCEPTION EN ÉGYPTÉ

La clique militaire au pouvoir en Egypte, a proclamé l'état d'exception dans tout le pays. La raison officielle de cette décision est l'attentat manqué perpétré mardi soir, contre le dictateur Nasser à Alexandrie. L'homme qui a tiré contre Nasser a déclaré qu'il était membre de la Confrérie des frères musulmans, hostile à la politique gouvernementale.

(28-10-1954)

ARRESTATIONS MASSIVES EN ÉGYPTÉ

Des arrestations massives sont actuellement en cours en Egypte où l'état d'exception est toujours en vigueur.

Le point de départ de cette répression a été l'attentat manqué contre le dictateur Nasser, il y a quatre jours à Alexandrie. L'homme qui tira huit balles sur Nasser — sans l'atteindre — ayant déclaré être membre de l'Association des frères musul-

mans, c'est cette organisation qui fut la première visée. Elle constitue un des plus grands partis égyptiens organisés, et si sa direction a soutenu Nasser au moment du coup d'Etat, monté par les Américains, la masse de ses adhérents, recrutés parmi la petite bourgeoisie des villes, est fermement hostile à la dictature militaire.

(30-10-1954)

LA CRISE S'AGGRAVE EN ÉGYPTÉ

Nequib qui avait été relégué au poste honorifique de président de la République, a été démis de ses fonctions. Il est formellement accusé d'avoir monté un complot contre Abdel Nasser et d'avoir préparé l'assassinat de celui-ci.

Latif et deux autres accusés ont complaisamment cité le nom de Nequib et celui de dirigeants des Frères musulmans, parmi les personnes qui auraient préparé l'attentat. Aussitôt, la junte militaire s'est réunie et a pris la décision de limoger Nequib.

(15-11-1954)

EN QUELQUES LIGNES

● VIENNE. — Devant la menace italienne de « bloquer les négociations entre l'Autriche et les pays du Marché commun à la suite des attentats dans le Tyrol du Sud, le vice-chancelier autrichien Fritz Bock a remis mardi soir aux ambassadeurs de France, de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique et des Pays-Bas, un aide-mémoire sur l'attitude du gouvernement de Vienne à l'égard du terrorisme dans le Tyrol du Sud.

● LONDRES. — Koni Zilliacus, député travailliste de gauche, est décédé jeudi soir à Londres, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 73 ans.

● ADEN. — Selon un rapport des services secrets britanniques, parvenu jeudi à Aden, 45 personnes ont perdu la vie dimanche dernier lorsque deux avions égyptiens ont bombardé le village yéménite de Bani Sahn au moyen de puissantes bombes à fragmentation et à gaz.

● PARIS. — Une convention sur la construction, le lancement et l'utilisation en commun d'un satellite expérimental de télécommunications qui a reçu le nom de « Symphonie » a été conclue entre la France et l'Allemagne de l'Ouest.

● BRUXELLES. — La première réunion de la commission européenne unique s'est tenue hier à Bruxelles.

● CITÉ DU VATICAN. — Après MM. Saragat, Moro et Fanfani, c'est le pape Paul VI qui a reçu jeudi matin en audience privée le roi Hussein de Jordanie. Ce dernier est attendu au Caire.

● RABAT. — Un remaniement ministériel est intervenu hier au Maroc. Il porte nomination d'un premier ministre, fonction qui n'existait plus depuis deux ans, et affecte les ministères de la Défense nationale, de l'Information, du Tourisme et de l'Agriculture.

● DJAKARTA. — L'ancien président Soukarno est réapparu en public mercredi dans un faubourg de Djakarta.

● ALGER. — Une délégation militaire soviétique a depuis deux jours des entretiens à Alger avec les dirigeants de l'armée algérienne, sur la coopération militaire entre les deux pays.

● PARIS. — Pour protester contre un projet de réforme de la réglementation des taxis, déposés par le Conseil municipal, 80% des 14 000 chauffeurs de taxis de Paris ont déclenché jeudi une grève de 24 heures.

● STOCKHOLM. — Une « conférence mondiale sur le Vietnam » s'est ouverte hier à Stockholm.

● STRASBOURG. — Un projet modèle de « fonction publique européenne » a été signé jeudi soir au palais de la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

● KHARTOUM. — Plus de cent personnes ont été tuées et 70 blessées dans un combat de 24 heures entre des tribus de la province de Kordofan, dans le sud-ouest du Soudan.

● ALGER. — Un certain Francis Bodeman, présumé Français, serait le « neuvième homme » qui se serait trouvé à bord de l'appareil de Moïse Tshombé. On apprenait de bonne source à Alger qu'il serait le véritable auteur du rapt.

● PARIS. — Le grand peintre Marc Chagall a 80 ans aujourd'hui. Originaire de Russie, c'est dans sa maison blanche de Vence (Alpes Maritimes) qu'il célèbre cet anniversaire.

● MADRID. — L'ancien fonctionnaire syndicaliste espagnol Eduardo Galan a été condamné à six mois de prison. Le tribunal l'a accusé d'avoir dirigé un mouvement syndical clandestin.

Galan est le fondateur et le chef du Conseil des travailleurs de Séville, qui s'oppose au syndicat officiel.

Nouveau roi au Tonga



L'archipel des îles du Tonga, un protectorat britannique dans le Pacifique, a vécu dans la liesse les cérémonies marquant le couronnement de son roi, Taufa'ahau Tupou IV, qui succède à la célèbre reine Salote, décédée l'hiver dernier après 47 ans de règne.

● LONDRES. — La Chambre des communes a adopté jeudi soir en deuxième lecture et sans vote le projet de loi prévoyant la possibilité pour le gouvernement de rationner l'essence. En effet, en plus des difficultés de ravitaillement dues à la crise du Proche-Orient, la Grande-Bretagne est affectée par un blocus maritime au Nigéria, d'où elle importe 10% de sa consommation de pétrole.

● SÉOUL. — Près d'un millier d'étudiants ont violemment manifesté contre le gouvernement, jeudi à Taegu, la troisième ville de Corée.

● PARIS. — Une mission d'information de la Fédération de la gauche non communiste, présidée par F. Mitterrand) qui devait se rendre pour enquête au Vietnam du Nord puis au Vietnam du Sud, ne partira pas, car elle n'a pu obtenir son visa d'Hanoï.

La raison mise en avant par les autorités nord vietnamiennes pour le refus du visa est l'impossibilité d'assurer la sécurité des membres de la mission.



Il y a vingt ans...

Comme nous l'avons annoncé hier, il y a vingt ans que l'AVS est entrée en vigueur en Suisse. La votation, à l'époque, avait donné lieu à une vive campagne réactionnaire, comme le montre notre document.